

DÉRAPAGE DE LA JUSTICE FRANÇAISE

LE RAPPEL À L'ORDRE DU CONSEIL DE LA NATION

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8461 MERCREDI 8 AVRIL 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

SÉCURITÉ NATIONALE

L'ANP, le rempart de fer

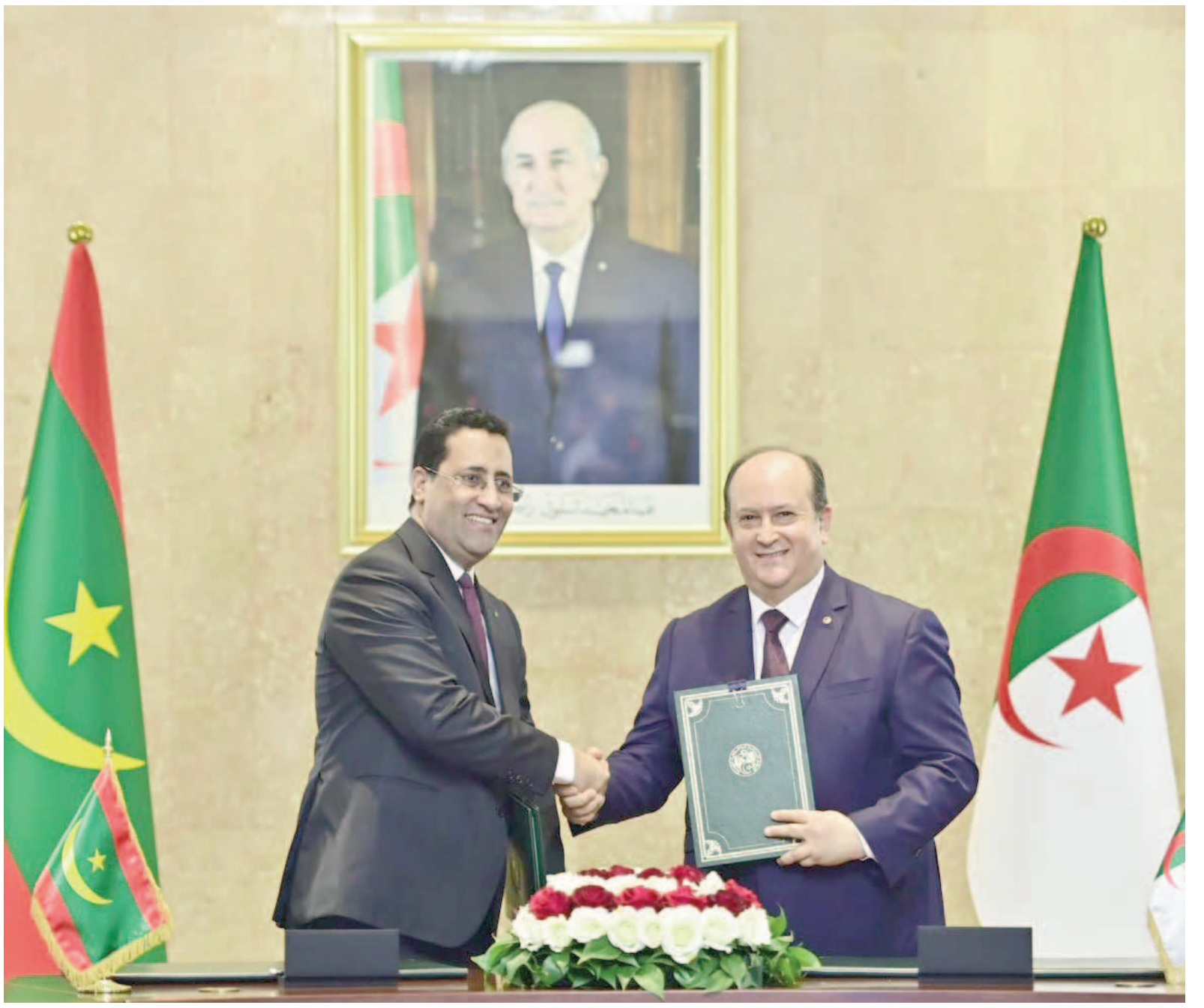
Page 2

PLUSIEURS MÉMORANDUMS SIGNÉS

ALGER ET NOUAKCHOTT PASSENT À LA VITESSE SUPÉRIEURE

Plus qu'une simple réunion diplomatique, la 20e Grande Commission mixte algéro-mauritanienne a accouché hier d'une feuille de route concrète. En paraphant plusieurs mémorandums d'entente, les Premiers ministres des deux pays ont jeté les bases d'une coopération renforcée, visant à transformer les ambitions politiques en projets de développement tangibles sur le terrain.

Page 3



STRATÉGIE SANITAIRE

Le saut qualitatif de l'Algérie

Page 5

ONZE ANS DÉJÀ

L'ombre monumentale de Sid Ali Kouiret

Page 9

FILIÈRE DATTES

L'Algérie à l'assaut du marché mondial

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

ALGÉRIE – LIBYE

Une riposte collective face aux menaces transfrontalières

LORS de la réunion des chefs du renseignement militaire des pays du Sahel et de la Méditerranée, le général Abbas Ibrahim a souligné l'urgence d'une coopération renforcée pour contrer le terrorisme, les trafics et le crime organisé transfrontalier. Selon lui, la stabilité de l'Algérie est intimement liée à celle de ses voisins, faisant de la riposte collective un enjeu stratégique pour toute la région.

Dans un contexte géopolitique « perturbé », marqué par la multiplication des foyers de tensions en Afrique, le responsable algérien a rappelé l'urgence d'une coordination renforcée entre les États de la région. « L'échange de visions et d'analyses […] exige de nous l'intensification des efforts », a-t-il déclaré, appelant à une mobilisation collective pour faire face à des défis qui dépassent largement les frontières nationales.

Le constat dressé est sans équivoque. La région est confrontée à une montée en puissance de fléaux multiformes. Terrorisme, trafic d'armes, orpaillage illégal, traite d'êtres humains ou encore narcotrafic alimentent une instabilité chronique.

Face à cette réalité, Abbas Ibrahim a plaidé pour une « approche globale et multidimensionnelle », seule à même de répondre à la complexité des menaces sécuritaires actuelles.

La rencontre de Tripoli apparaît aussi comme un signal politique. Elle offre à Algérie l'occasion de réaffirmer son soutien à Libye, pays clé dans les équilibres sécuritaires régionaux.

Pour Alger, il ne s'agit pas seulement de solidarité, mais d'un enjeu stratégique : stabiliser la Libye, c'est contribuer directement à la sécurité de l'ensemble du voisinage.

Dans son intervention, le général Abbas Ibrahim a également rappelé l'expérience de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme durant les années 1990. Un rappel loin d'être anodin, alors que le pays continue aujourd'hui de sécuriser ses vastes frontières et de soutenir ses partenaires régionaux.

« La stabilité de l'Algérie est étroitement liée à celle de ses voisins », a martelé le responsable militaire. Une doctrine qui résume à elle seule l'approche d'Alger : face à des menaces transnationales, aucune réponse strictement nationale ne peut suffire.

D'où l'importance accordée aux mécanismes de coopération multilatérale, à l'échange de renseignements et à la coordination opérationnelle entre les pays du Sahel et du pourtour méditerranéen.

Dans une région où les crises s'entrecroisent, la réunion de Tripoli s'inscrit comme une tentative de structurer une réponse collective. Reste à savoir si cette volonté affichée se traduira, sur le terrain, par une véritable architecture sécuritaire capable d'endiguer durablement les menaces.

Une chose est sûre, pour l'Algérie, l'heure n'est plus à la simple vigilance, mais à l'action concertée.

Aymen D.

DÉRAPAGES DU PROCUREUR ANTITERRORISTE FRANÇAIS

Vive réprobation du Sénat

Le bureau du Conseil de la nation a exprimé sa vive réprobation face aux « dérives irresponsables et inacceptables » du procureur antiterroriste de la France officielle, les qualifiant de « nouvelle déchéance dans le flot de déclarations incohérentes ».



Des dérives irresponsables.

Dans un communiqué, diffusé hier, le bureau élargi du Sénat aux présidents des groupes parlementaires et au Questeur, a qualifié les déclarations de ce procureur d'attitude « inappropriée et un recul préoccupant dans les relations entre les deux pays ». La Chambre haute du Parlement a dénoncé des prises de position émanant de certains responsables français qui s'érigent « en donneurs de leçons sur le destin du peuple français », proférant des déclarations dictées par « leurs penchants personnels », révélant « l'essoufflement du discours de certains responsables et une crainte maladive vis-à-vis de l'Algérie ».

Cette réaction est intervenue après les récentes déclarations du procureur national antiterroriste français, Olivier Christen, sur Franceinfo, qui affirmait l'ouverture d'une procédure judiciaire visant l'Algérie pour « terrorisme d'Etat ». Une source autorisée du ministère des Affaires étrangères, relayée par l'agence officielle, a réagi par une riposte tranchante, évoquant une « accusation injustifiée » qui ne peut que « susciter indignation et mépris ». Selon cette source, le magistrat français a, « de manière désinvolte, inconsidérée et irresponsable, fait mention de l'Algérie au titre de procédures ouvertes pour terrorisme d'Etat ».

Pour Alger, il s'agit encore d'une sortie médiatique assimilée à « une vaine agression contre l'Algérie, qu'un contexte français délétère érigé en bouc émissaire et en dérivatif à tous les défis qui assaillent la France et qui peine à les relever ».

Par ailleurs, une réunion du bureau du Conseil de la nation a eu lieu, hier, présidée par Azouz Nasri. A l'ordre du jour, l'examen du calendrier des travaux du Conseil pour la période allant du 8 au 16 avril 2026, ainsi que l'étude de la situation des questions orales et écrites déposées auprès du bureau, et l'examen des propositions d'activités des commissions permanentes, notamment les missions d'information temporaires et les actions relatives à la promotion et à l'ancrage de la culture parlementaire.

A cette occasion, le bureau élargi du Conseil de la nation a salué les décisions annoncées à la faveur du dernier Conseil des ministres, ainsi que les mesures positives et porteuses d'espoir qu'elles génèrent au bénéfice des citoyennes et des citoyens.

S'agissant du calendrier des travaux du Conseil pour la période à venir, le bureau a décidé de reprendre les séances plénières publiques, à partir de demain, par une séance plénière consacrée à la présentation et au débat du texte de loi fixant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir au Parlement. Les débats se poursuivront l'après-midi de la même journée, avant que le représentant du gouvernement, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, ne réponde aux interventions et préoccupations des membres du Conseil, suivi immédiatement du vote sur le texte.

La séance plénière du jeudi 9 avril 2026 sera, quant à elle, consacrée à la présentation et à la discussion du texte de loi organique relatif aux partis politiques. Les débats se poursuivront l'après-midi, avant le vote sur le texte.

La commission des affaires juridiques, administratives et des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial poursuit actuellement l'élaboration de ses rapports sur ces deux textes, lesquels seront présentés lors des séances plénières.

La même séance sera également consacrée à l'adoption des dispositions restant en suspens dans le texte de loi relatif au code de la route.

Il a également été décidé de fixer à dimanche prochain la séance plénière consacrée à la présentation et à l'adoption du texte de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2023, ainsi que l'adoption des dispositions en suspens dans le texte de loi relatif à la criminalisation du colonialisme français en Algérie.

Hachemi B.

SÉCURITÉ NATIONALE

Chanegriha salue l'ANP, gardienne invincible des frontières

LE GÉNÉRAL d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a félicité ce mardi, depuis Tamanrasset, les unités de l'armée pour leurs performances dans la lutte contre le terrorisme, le trafic de drogue et la contrebande.

Lors de la cérémonie d'ouverture de la deuxième étape du programme de préparation au combat 2025-2026, le général a souligné que, dans ce contexte national et régional troublé, l'ANP poursuit ses missions constitutionnelles avec rigueur et vigilance.

« Les opérations récentes menées par nos unités dans le cadre de la lutte antiterroriste ont incarné la volonté ferme de nos vaillants hommes à éradiquer les résidus de ce germe nuisible de la terre sacrée de l'Algérie », a-t-il déclaré, mettant en avant l'engagement total des forces armées face aux menaces persistantes.

Dans le domaine du trafic de drogue et de la contrebande, Chanegriha a indiqué que « la lutte acharnée contre les réseaux transfrontaliers connaît des résultats impressionnants, confirmés par les quantités considérables de stupéfiants saisies par nos unités, en coordination étroite avec les services de sécurité ». Il a ajouté que les forces de l'ANP ont éliminé et démantelé les barons et réseaux de trafic, qui tentaient de nuire à la sécurité économique du pays.

Le général a également transmis les encouragements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, soulignant que ces résultats « permettront de repousser les acteurs criminels et de tarir les sources de financement du terrorisme, tout en coupant ses voies d'approvisionnement logistique à travers les passages frontaliers ».

« Ces succès confirment la disponibilité de nos équipes opérationnelles et leur capacité exceptionnelle à gérer efficacement les défis sécuritaires complexes et les menaces asymétriques », a conclu Chanegriha, rappelant que l'ANP renforce ainsi la sécurité nationale dans toutes ses dimensions et ses secteurs.

Aymen D.

ALGÉRIE – MAURITANIE

Cap sur des relations stratégiques et durables

Un nouveau chapitre dans les relations bilatérales algéro-mauritaniennes vient d'être amorcé à la lumière de la 20e session de la Grande Commission mixte de coopération coprésidée, hier à Alger, par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, avec son homologue mauritanien, Mokhtar Ould Diay. La rencontre, qui a entériné la volonté commune de consolider la coopération et l'importance d'assurer le suivi de la mise en œuvre des dispositions prises, s'est soldée par la signature de plusieurs accords et mémorandum d'entente couvrant plusieurs secteurs d'activités.


Un nouveau chapitre.

L'état des lieux, le contexte et les perspectives de la coopération entre l'Algérie et la Mauritanie ont été passés en revue par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, qui a affirmé que les relations entre les deux pays ont atteint des niveaux remarquables. Ces relations sont « marquées par de nouveaux succès, des contacts intensifs, des consultations et une coordination continues à travers des échanges de visites officielles à différents niveaux, conformément aux directives des dirigeants de nos deux pays, le président Abdelmadjid Tebboune et le président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, et témoignant de leur ferme volonté d'élever les relations bilatérales au plus haut niveau ».

Dans une allocution, à l'ouverture des travaux de la Grande Commission mixte algéro-mauritanienne, M. Ghrieb a, de prime abord, signalé le contexte régional et international « extrêmement sensible », dans lequel se tient cette session, lequel « nous oblige plus que jamais à renforcer la coordination et la coopération selon une vision intégrée et éclairée, fondée sur le dialogue, la coordination et l'échange d'expériences et d'expertise ». Saluant « les résultats positifs et satisfaisants obtenus dans de nombreux domaines de coopération, notamment dans le domaine militaire et sécuritaire », Sifi Ghrieb a mis en avant la dynamique, en constante évolution, des relations bilatérales qui ne se limite pas aux domaines militaire et sécuritaire, mais s'étend à d'autres secteurs importants tels que la coopération parlementaire et économique

Signalant « les mesures concrètes et novatrices » prises, qui ont fait, aujourd'hui, de la frontière algéro-mauritanienne une zone d'intégration économique, ainsi que la réalisation d'une zone franche et d'échanges industriels, dont la réalisation a dépassé les 50 %, le Premier ministre a affirmé que « la coopération dans les domaines économique et technique constitue un pilier important de la structure des relations bilatérales ».

AUGMENTER ET DIVERSIFIER LES ÉCHANGES COMMERCIAUX

Il a ainsi évoqué les différents secteurs qui font l'objet de partenariat, à l'instar de l'énergie, mais aussi du secteur minier, lequel doit faire l'objet d'« une vision commune en vue d'établir une coopération mutuellement avantageuse, et d'exploiter les importantes ressources minérales que possèdent nos pays ».

Pour ce qui est des échanges commerciaux, le Premier ministre, qui s'est également exprimé devant la presse à l'issue des travaux de cette 20e session mixte, a fait part de la volonté commune d'augmenter le niveau des échanges commerciaux et la diversification de leur structure, qui demeure en deçà des ambitions des deux pays, notamment à la lumière des perspectives prometteuses offertes par le projet de la route Tindouf-Zouérate et la liaison maritime entre les deux pays. Sifi Ghrieb a également fait part de la progression des échanges commerciaux durant les dernières années, lesquels ont atteint 352 millions de dollars en 2025.

« Il est donc indispensable de poursuivre les efforts visant à accroître et à diversifier les échanges commerciaux, notamment compte tenu de la volonté politique et des atouts importants dont disposent les deux pays », a-t-il indiqué, soulignant l'importance d'étudier les moyens de renforcer et de soutenir ce mouvement, notamment en activant le dédouanement des biens et marchandises algériens au niveau du poste frontière terrestre mauritanien, en plus de la nécessité de finaliser l'étude du projet d'accord commercial préférentiel, qui constitue une opportunité pouvant contribuer au développement et à la fluidité des échanges commerciaux, en particulier avec la mise en service prévue du projet d'une zone franche de commerce et d'échanges industriels. A cela s'ajoutent d'autres facteurs, à l'instar des différentes manifestations et Salons organisés, comme le Salon des produits algériens organisé chaque année à Nouakchott.

EXPLORER LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT

Le Premier ministre a, en outre, signalé la volonté de l'Algérie de porter la coopération en matière d'investissement au niveau requis, témoignant ainsi de la force et de la solidité des relations algéro-mauritaniennes, notamment grâce à la présence d'institutions financières capables de faciliter cette démarche, en particulier l'Union de Banques d'Algérie en Mauritanie. Il a ainsi invité les institutions publiques et les chefs d'entreprise des deux pays à explorer les opportunités d'investissement afin d'accroître le volume des investissements bilatéraux, qui demeure modeste, notamment dans le cadre du Conseil d'affaires algéro-mauritanien, lequel se réunira en marge de cette session.

Le Premier ministre a également évoqué d'autres domaines de coopération qui lient les deux pays, à l'instar de la culture, la formation, la santé et la ressource humaine, signalant l'initiative prise par l'Algérie d'accroître la part de la Mauritanie dans le cadre du programme exécutif encadrant actuellement la mobilité étudiante entre les deux pays, afin d'atteindre 350 bourses de niveau master et doctorat, et 60 bourses de formation professionnelle pour l'année 2025/2026.

VEILLER À LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS

Si les jalons d'une coopération renforcée et diversifiée sont jetés, il est essentiel de passer à l'action et de veiller à l'application des différentes dispositions prises. C'est dans ce sens que le Premier ministre a souligné la nécessité de redoubler d'efforts durant les prochains mois « en vue d'assurer le suivi de la mise en œuvre des dispositions prises pour en tirer le meilleur parti, afin d'approfondir la coopération et d'ouvrir de nouvelles perspectives ». Selon lui, pour coordonner ces efforts, il est indispensable d'élaborer une feuille de route, assortie d'un calendrier précis, afin de mettre en œuvre les conclusions de cette commission.

De son côté, le Premier ministre mauritanien, Mokhtar Ould Diay, a également insisté sur l'importance de travailler conjointement afin de dynamiser les mécanismes de coopération, d'assurer leur tenue régulière et de suivre la mise en œuvre de leurs résultats, afin de contribuer au renforcement du partenariat entre les deux pays, notamment au regard de leurs importantes potentialités ainsi que des liens fraternels et humains profonds qui les unissent.

Il s'est, en outre, félicité de la tenue de cette Grande Commission de coopération, qui reflète, a-t-il dit, « la volonté commune des gouvernements des deux pays de renforcer la coopération bilatérale, conformément aux orientations des dirigeants des deux pays, unis par des relations privilégiées, une volonté sincère et une ambition commune de développer davantage cette coopération ».

Lilia A.A.

SIGNATURE DE PLUSIEURS ACCORDS DE COOPÉRATION

LA 20E SESSION de la Grande commission mixte de coopération algéro-mauritanienne a été sanctionnée par la signature de plusieurs accords touchant de nombreux secteurs lors d'une cérémonie co-présidée par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, et le Premier ministre de la République islamique de Mauritanie, Mokhtar Ould Diay. Les accords signés concernent les secteurs de l'intérieur et de la sécurité, des hydrocarbures, des finances, de l'énergie, de l'industrie, de l'industrie pharmaceutique, de l'agriculture, de la pêche, des transports, du commerce, de l'habitat, de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle, de la jeunesse et des sports, du travail, de la communication, de la culture, des relations avec le Parlement et de l'environnement.

S. N.

AHMED ATTAF : «Nos ambitions dépassent la coopération actuelle»

À COMMENCER par les volets politique, sécuritaire, économique et socio-humain, les avancées enregistrées dans le partenariat entre Alger et Nouakchott servent de miroir de satisfaction et d'optimisme, prenant source dans la volonté politique conjointe d'ériger les relations bilatérales au rang stratégique auquel elles aspirent. C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf.

S'exprimant lors des travaux du comité de suivi algéro-mauritanien, organisés dans le sillage de la 20e session de la Grande Commission mixte algéro-mauritanienne, Attaf a rappelé que cette réunion intervient trois ans après la dernière session du mécanisme bilatéral, avec pour objectif d'évaluer les réalisations accomplies et d'identifier les dysfonctionnements constatés.

Il a, à ce titre, indiqué que les réalisations engrangées au cours du dernier triennat, aussi bien dans leur globalité que dans leurs spécificités sectorielles, représentent à la fois « une source de satisfaction et d'optimisme, ainsi qu'un levier de motivation pour ouvrir de nouvelles perspectives de coopération, d'intégration et de développement commun ».

Sur le plan politico-sécuritaire, il a affirmé que la concertation et la coordination permanentes demeurent une constante dans les relations entre Alger et Nouakchott. Il a rappelé, à cet égard, les cinq visites présidentielles échangées entre les dirigeants des deux pays, saluant parallèlement le niveau avancé atteint par « la coopération militaire et la coordination sécuritaire bilatérales ».

Attaf a souligné la transition de la planification à la concrétisation des projets d'intégration entre l'Algérie et la Mauritanie, mettant en avant la route Tindouf-Zouérate (40 % achevée), l'achèvement imminent de la zone de libre-échange et l'ouverture de deux postes frontaliers. Il a également relevé une dynamique économique positive, avec une hausse de 48 % des échanges commerciaux, consolidant la position de l'Algérie comme principal partenaire commercial africain de la Mauritanie depuis 2023.

Il a, par ailleurs, appelé à intensifier la coopération dans plusieurs domaines et a souligné l'importance du « développement des zones frontalières, vecteurs de rapprochement entre les deux peuples ».

Selon Attaf, cette dynamique devrait également bénéficier à l'ensemble de la région et du Continent africain, consacrant ainsi une coopération appelée à gagner en profondeur et en portée stratégique.

Khalil Aouir

Tebboune reçoit le Premier ministre mauritanien

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier le Premier ministre de la République islamique de Mauritanie, Mokhtar Ould Diay, accompagné de la délégation qui l'accompagne. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Etaient présents lors de cette rencontre Boualem Boualem, directeur du cabinet de la présidence, Ahmed Attaf, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Amar Abba, conseiller présidentiel chargé des affaires diplomatiques, ainsi que Amine Sid, ambassadeur d'Algérie auprès de la République islamique de Mauritanie.

S. N.

EN PRÉVISION DE L'AÏD-EL-ADHA

Derbal rassure sur la disponibilité de l'eau

EN PRÉVISION de l'Aïd El Adha, période de forte consommation d'eau, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a fait savoir que son secteur n'a ménagé aucun effort et que toutes les mesures nécessaires sont prises pour que les citoyens ne viennent pas à manquer de cette ressource vitale. Les assurances du ministre viennent du fait que son secteur capitalise une longue expérience dans de domaine.
L'expérience des années précédentes sera donc mise à profit afin de garantir un approvisionnement optimal aux citoyens.
Le ministre a fait ces déclarations à l'occasion de la visite qu'il a effectuée, hier, dans la wilaya de Sétif. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.
Au cours d'une visite d'inspection dans cette wilaya des Hauts-Plateaux, Derbal a affirmé que son secteur s'appuie sur une vision prospective pour synchroniser le rythme accéléré du développement du pays, et ce, en vue de maintenir un accès durable à l'eau potable pour la population. Il a expliqué que la gestion moderne de l'eau ne pouvait pas reposer sur l'improvisation ou des solutions ponctuelles, et qu'elle exigeait une planification rigoureuse, basée «sur différents scénarios et l'élaboration de plans alternatifs». C'est ce qui garantira, selon Derbal, une intervention rapide et efficace en cas d'urgence
«La continuité du service public et le confort des citoyens dépendent aussi d'un contrôle efficace sur le terrain, soutenu par des ressources humaines et matérielles suffisantes», a-t-il précisé. Dans ce contexte, le ministre a fait ressortir l'importance d'accélérer l'achèvement des projets en cours pour améliorer la qualité du service et corriger les insuffisances constatées.
Au cours de sa visite, Derbal a également examiné le deuxième tronçon du projet d'extension de l'alimentation en eau potable des communes de Sétif et Ouled Saber, alimenté par le barrage El-Mouan et dont le taux d'avancement des travaux, a-t-il dit, a atteint 55 %.
Selon le ministère, ce projet stratégique vise à assurer l'approvisionnement en eau potable de la grande zone industrielle de Ouled Saber (700 hectares), à fournir de l'eau à trois zones d'activités couvrant 163,225 et 85 hectares, à soutenir le pôle urbain de Tinar, qui compte plus de 50 000 habitants, et à renforcer l'approvisionnement de la commune de Ouled Saber pour plus de 24 000 habitants.
Par ailleurs, le ministre a inauguré deux nouveaux puits d'eau dans le chef-lieu de la wilaya, pour lesquels un budget de 55 millions de dinars a été alloué, ainsi que le projet d'optimisation de la station d'épuration des eaux usées du quartier Safiha, destinée à relier les eaux traitées au réseau d'irrigation agricole, au moyen de la mise en place d'un traitement tertiaire qui s'ajoutera aux étapes primaire et secondaire, avant de la raccorder au périmètre irrigué situé dans la région.
Le ministre a aussi insisté sur la nécessité de prendre en charge les zones souffrant d'un manque d'eau avant l'avènement de la saison chaude.

Khalil Aouir

FILIÈRE DATTES

Cap sur la modernisation et l'export

Considérée comme l'un des produits phare de la production agricole nationale, la filière des dattes confirme son importance stratégique grâce à son potentiel économique et ses perspectives d'exportation. C'est dans ce contexte que le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine Oualid, a réuni les acteurs du secteur pour faire le point et tracer les perspectives de développement.

Le ministre a insisté sur la place stratégique qu'occupe cette filière dans l'économie agricole nationale, soulignant ses atouts et sa capacité à générer de la richesse, notamment à travers le développement des exportations, a indiqué un communiqué du ministère rendu public lundi soir.
Cette réunion a regroupé les présidents des chambres agricoles des wilayas productrices, ainsi que des représentants d'organisations professionnelles, incluant associations, coopératives, agriculteurs et exportateurs, en présence du président de la Chambre nationale d'agriculture.
Des indicateurs encourageants ont également été présentés, faisant état de près de 19 millions de palmiers et de centaines de variétés de dattes, valorisables aussi bien par l'exportation que par la transformation.
À ce titre, le ministre a rappelé la mise en place de zones industrielles dédiées à la transformation des produits agricoles dans plusieurs régions du pays, réalisées par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).
La rencontre a permis aux professionnels d'exprimer leurs préoccupations et de mettre en lumière les contraintes rencontrées sur le terrain. Parmi les principales difficultés évoquées, figurent la santé végétale, les analyses en laboratoire, les procédures de labellisation et de certification, la


Un produit phare.

réhabilitation des oasis, ainsi que les problématiques liées au stockage, au transport, à la mécanisation, au conditionnement, au financement, à l'assurance et à l'organisation de la profession.
En réponse, le ministre a annoncé une série de mesures à court et moyen termes visant à soutenir la filière. Il s'agit notamment de mobiliser les moyens de lutte contre les maladies affectant les palmiers, telles que le «boufaroua» et le «bayoud», et de recenser les besoins en mécanisation agricole, avec la possibilité de production locale ou d'importation, en coordination avec l'entreprise Agrodrive.
Par ailleurs, la création d'un laboratoire spécialisé dans l'analyse et la certification des produits agricoles est prévue, en partenariat avec l'Institut national de la recherche agronomique (INRAA), afin de faciliter l'accès aux marchés internationaux. Le ministre a également mis l'accent sur la nécessité d'encourager l'organisation des professionnels en coopératives pour améliorer la commercialisation et renforcer les capacités d'exportation, tout en soutenant leur participation aux salons internationaux. D'autres mesures concernent l'amélioration des conditions de production, notamment à travers la fourniture d'électricité agricole, l'ouverture de pistes, la protection contre les incendies, le développement de l'énergie solaire et l'accompagnement dans le forage de puits.
En outre, des dispositifs visant à faciliter l'accès au crédit, en particulier pour les agriculteurs ne disposant pas de titres de propriété, ainsi que la simplification des procédures administratives et bancaires pour les exportateurs, ont été annoncés, et ce, dans le but d'accélérer les opérations d'exportation et d'améliorer la compétitivité de la filière.
La rencontre a connu également l'examen de plusieurs problématiques spécifiques aux wilayas productrices, avec la proposition de solutions concrètes pour y remédier.

Rim Boukhari

RACCORDEMENT AU RESEAU ELECTRIQUE

Près de 103 000 exploitations agricoles concernées

LE GROUPE Sonelgaz multiplie les efforts en vue d'accompagner la réalisation de grands projets. Plus de 100 000 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique, en plus de plusieurs projets stratégiques dans le secteur de l'agriculture, l'industrie et les mines.
C'est ce qu'a indiqué le secrétaire général du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, Nabil Kafi, précisant que près de 103 000 exploitations ont été raccordées au réseau électrique depuis le début de l'opération, en plus de plusieurs autres projets stratégiques, à l'instar du projet agricole algéro-qatari Baladna à Adrar et de celui de transformation de betterave sucrière à El Meniaa.
Il a également fait part de l'accompagnement de grands projets structurants, comme les projets miniers et ferroviaires, notamment celui de Gara Djebilet, du projet de phosphate et, enfin, de celui du zinc et du plomb à Oued Amizour.
Mettant en avant la stratégie sur laquelle repose le secteur de l'énergie, laquelle est axée sur le renforcement de la régulation et de l'efficacité, le développement des ressources humaines, la modernisation par la numérisation, ainsi que le soutien à la transition énergétique à travers l'élargissement de l'utilisation des énergies propres et la réduction des émissions, il a révélé que l'Algérie réceptionnera, au cours de cette année, un programme d'une capacité de 3 200 mégawatts (MW) qui concernera 14 wilayas. Les grands projets énergétiques, à l'image du projet ambitieux du groupe Sonelgaz visant à atteindre 15 000 MW d'ici 2035, incluent un programme en cours de réalisation d'une capacité de 3 200 MW, qui entrera en service en 2026, a-t-il précisé, avant-hier, sur les ondes de la Radio nationale.
Ce programme comprend 21 centrales solaires photovoltaïques réparties sur 14 wilayas, avec des capacités allant de 50 à 300 MW par centrale, ce qui permettra à l'Algérie de se positionner parmi les pays leaders en Afrique et dans le monde arabe dans le domaine de l'énergie, a affirmé ce responsable.

SONELGAZ INTERNATIONAL EN CONTACT AVEC PLUSIEURS PAYS AFRICAINS

Pour ce qui est de la société Sonelgaz International, nouvelle filiale du groupe Sonelgaz, créée récemment pour accélérer son expansion à l'étranger, principalement en Afrique et dans le bassin méditerranéen, M. Kafi a indiqué que la création de cette dernière s'inscrit dans une démarche visant à élargir la présence des entreprises nationales sur les marchés extérieurs.
Cette société permettra d'exporter l'expertise algérienne dans le domaine de l'énergie et de renforcer la position de l'Algérie en tant qu'acteur régional fiable.
Il a ajouté que le premier projet de cette société consiste en la réalisation d'une centrale électrique d'une capacité de 40 mégawatts à Niamey, capitale du Niger, tout en mentionnant l'existence de projets et de contacts avec plusieurs pays africains, dont le Mozambique, dans les domaines de la production, de la distribution et de l'exportation d'équipements électriques.
Le secrétaire général du département de l'Energie a également mis en avant la politique énergétique nationale dans un contexte de transition énergétique mondiale et de diversification des sources d'approvisionnement, ainsi que l'expansion rapide des énergies renouvelables.
«L'Algérie devait adopter une stratégie anticipative pour développer son secteur énergétique, en tant que pilier essentiel du développement économique et de la souveraineté nationale, afin d'atteindre deux objectifs principaux : garantir la sécurité énergétique nationale à long terme et se positionner comme un acteur énergétique fiable à l'échelle régionale et internationale, notamment sur les marchés africains et européens», a-t-il indiqué, notant que cette vision vise à renforcer l'efficacité du secteur, améliorer la compétitivité nationale et encourager l'exportation de l'énergie vers l'Afrique et l'Europe.

L. A. A.

JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

L'Algérie modernise sa stratégie

A l'occasion de la Journée mondiale de la santé, célébrée le 7 avril de chaque année, l'Algérie poursuit son engagement en faveur d'un système de santé modernisé, fondé sur la science et l'innovation. C'est ce qu'a indiqué, hier à Alger, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudène, à l'ouverture des activités nationales organisées à cette occasion, placées sous le double slogan international «Ensemble pour la santé, soutenez la science» et national «La numérisation, moteur d'une santé renforcée et efficace».

Le ministre a affirmé, dans son allocution d'ouverture, que cette journée constitue «une halte essentielle pour renforcer la sensibilisation collective, favoriser le partage des connaissances et fédérer les efforts autour d'un objectif commun : améliorer durablement la santé du citoyen». Mettant en avant la portée des thèmes retenus, il a déclaré que «ces slogans traduisent une vision convergente reposant sur la solidarité internationale face aux défis sanitaires transfrontaliers et sur la centralité de la science comme levier de prévention, de décision et d'action».


Mohamed Seddik Ait Messaoudène.

En outre, le ministre a replacé l'édition de cette année dans un contexte mondial particulièrement exigeant, marqué par la multiplication des crises sanitaires et l'accélération des mutations épidémiologiques, assurant que «les pandémies récentes ont démontré, de manière éclatante, la nécessité d'une coopération internationale renforcée et d'une coordination efficace entre Etats et institutions». Il a poursuivi en mettant en garde contre les menaces persistantes, citant notamment «la progression des maladies non transmissibles, la résistance croissante aux antimicrobiens, les effets sanitaires du changement climatique, ainsi que la prolifération des informations erronées qui fragilisent les politiques de santé».

Face à ces défis, le ministre a plaidé pour une mobilisation globale et multisectorielle, soutenant que «la réponse ne peut être que collective, intégrée et fondée sur des données scientifiques fiables». Il a également relevé l'importance du rôle stratégique de la recherche, de l'innovation et du savoir scientifique dans la consolidation d'un système de santé résilient, capable d'anticiper et de répondre efficacement aux crises.

Dans ce contexte, la transformation numérique du secteur de la santé a été mise en avant comme un axe structurant de la stratégie nationale. M. Aït Messaoudène a soutenu que «la numérisation constitue aujourd'hui un choix stratégique incontournable pour moderniser la gouvernance sanitaire, améliorer la qualité des soins et garantir une meilleure accessibilité des services», soulignant l'importance d'intégrer les nouvelles technologies dans les politiques publiques, notamment en matière de surveillance épidémiologique, de gestion des données de santé et d'aide à la décision. Le ministre a souligné les acquis de l'Algérie en matière de prévention, de prise en charge médicale et de renforcement institutionnel. Il a présenté la Journée mondiale de la santé comme une occasion de valoriser ces réalisations, de promouvoir l'innovation, de renforcer la coopération internationale et l'implication de la société civile et des médias, tout en assurant une approche intégrée, durable et efficace pour la santé publique.

Dans une conclusion empreinte d'optimisme, M. Aït Messaoudène a exprimé son souhait de voir les travaux de cette journée déboucher sur «des propositions opérationnelles à la hauteur des enjeux actuels», avant d'annoncer officiellement l'ouverture des travaux de la Journée mondiale de la santé 2026 en Algérie, réaffirmant ainsi la volonté de l'Etat de faire de la santé un pilier central du développement national.

Il convient de noter que cette rencontre, organisée à l'auditorium Pierre-Chaulet du ministère de la Santé, a réuni un large parterre d'acteurs institutionnels et scientifiques. Étaient notamment présents le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, le Pr Kamel Sanhadji, des représentants du Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida et de l'Organisation mondiale de la santé, ainsi que des experts, universitaires, cadres du secteur et partenaires internationaux.

Sihem Bounabi

RELANCE DU RESEAU DE PHARMACIE DE L'EX-ENDIMED

Inauguration de la première «Saidalyat» à Biskra

LE MINISTRE de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a procédé, hier, à l'inauguration officielle de la première pharmacie sous l'enseigne «Saidalyat Saïdal» à Ouled Djellal, dans la wilaya de Biskra. Cette cérémonie s'est déroulée en présence du directeur général du groupe Saïdal, Mourad Belkhelfa, marquant le lancement concret d'un vaste chantier de réhabilitation du réseau des pharmacies de l'ex-Endimed.

Dans une déclaration, les responsables ont souligné la portée symbolique de cette inauguration, intervenue à l'occasion de la Journée mondiale de la santé. «Cette date revêt une forte portée symbolique puisqu'elle coïncide avec la Journée mondiale de la santé, soulignant l'engagement de Saïdal en faveur d'un accès équitable aux soins pour tous» soulignant la vocation sociale de cette nouvelle enseigne.

Au-delà de la simple dispensation de médicaments, le groupe public ambitionne de redéfinir le rôle de la pharmacie de proximité. «Bien plus que de simples officines, les Saidalyat incarnent un nouveau modèle, plaçant le citoyen au cœur de leur mission», souligne la même source. Ces structures sont appelées à devenir de véritables espaces de santé, dédiés à l'écoute, à la prévention et à l'accompagnement des patients. Ce projet s'inscrit dans une transformation structurelle majeure. L'ex-Endimed, qui regroupait près de 850 pharmacies à travers le territoire national, souffrait de difficultés financières et d'un état de dégradation avancé de nombreuses officines. Belkhelfa a expliqué qu' «un transfert de patrimoine a été opéré vers Saïdal, qui assure désormais la gestion de ces structures à l'échelle nationale» sur les ondes de la radio nationale ala veille de l'inauguration. Ajoutant que la feuille de route adoptée repose sur le triptyque diagnostic, réhabilitation et modernisation. Il a ainsi précisé que «nous avons réalisé un diagnostic global mettant en évidence des écarts importants en matière d'infrastructures et de disponibilité des médicaments», évoquant notamment les disparités territoriales affectant les zones éloignées.

Face à ce constat, Saïdal a opté pour une stratégie progressive, privilégiant les régions les plus enclavées. L'inauguration d'Ouled Djellal constitue ainsi le point de départ d'un programme national appelé à se déployer à grande échelle. «L'objectif est d'accélérer la cadence des rénovations et d'assurer une couverture équitable», a affirmé le DG de Saïdal. Dans cette nouvelle configuration, les pharmacies proposeront également des services de santé gratuits, tels que le suivi de la glycémie, la mesure de la tension artérielle ou encore le contrôle du poids. Une approche qui œuvre à renforcer la prévention et à rapprocher le patient du système de soins, notamment dans les zones où l'accès au médecin demeure limité.

Parallèlement, le groupe mise sur une modernisation logistique, avec la mise en place d'un système de suivi en temps réel des stocks afin de garantir une disponibilité homogène des médicaments sur l'ensemble du territoire. «L'idée est simple, il s'agit de rapprocher le médicament du citoyen, où qu'il se trouve», a résumé le DG. À travers cette initiative, Saïdal affirme sa volonté de bâtir un modèle pharmaceutique plus inclusif, conjuguant service public, proximité et innovation, au service d'un objectif central, celui de replacer le patient au cœur du dispositif sanitaire national.

S. B.



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les cadres de l'éducation en formation

DANS le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de transparence et de lutte contre la corruption, une session de formation d'envergure a été lancée conjointement, hier, par le ministère de l'Éducation nationale au profit des cadres dirigeants du secteur, dans le but de les doter d'outils concrets pour anticiper et prévenir les pratiques à risque dans la gestion administrative et financière.

Fruit d'une convention de coopération entre le ministère de l'Éducation nationale et la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, cette session a été lancée par le ministre Mohamed Seghir Saâdaoui et la professeure Selima Messrati. Elle cible prioritairement les directeurs de l'éducation et les secrétaires généraux de wilaya, avec l'objectif de leur fournir des outils concrets pour identifier et prévenir les risques dans la gestion administrative et financière.

Dans son intervention, le ministre Saâdaoui a insisté sur la responsabilité particulière du secteur éducatif, appelé à être exemplaire en matière de gestion et de protection des deniers publics. Il a souligné que l'installation d'une culture de prévention au sein de l'administration éducative constitue un levier essentiel pour garantir la transparence et l'efficacité du service Il a, à ce titre, réaffirmé la pleine disponibilité du secteur à s'inscrire dans l'ensemble des programmes et initiatives portés par la Haute autorité, en vue de mettre en œuvre la stratégie nationale de transparence et de lutte contre la corruption.

Au-delà du cadre administratif, il s'agit également de transmettre ces valeurs au sein même de l'école, en tant qu'espace de formation citoyenne. Cette démarche s'inscrit dans une vision plus large portée par les pouvoirs publics, en droite ligne des orientations fixées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en matière de transparence et de moralisation de la vie publique.

Pour la présidente de la Haute Autorité, le succès de la stratégie repose sur une mobilisation collective et une coordination étroite entre les institutions. Elle souligne le rôle central de l'école dans la promotion de la culture de l'intégrité et du ministère de l'Éducation dans la diffusion de ces valeurs. Mme Messrati réaffirme l'engagement de la Haute Autorité à collaborer avec ses partenaires pour construire un système fondé sur la transparence, la redevabilité et l'intérêt général.

Lynda Louifi

22e LABEL POUR L'UNIVERSITÉ YAHIA-FARÈS DE MÉDÉA

Un pas de plus vers l'innovation

L'UNIVERSITÉ Yahia Farès de Médéa annonce l'obtention de son 22e label attribué par l'incubateur de l'établissement, décerné aux étudiants Hamza Abdelhafid et Ghanem Abdennour pour leur projet de fin d'études de master en sciences humaines et sociales.

Le binôme est porteur d'un projet innovant de création d'une startup intitulée « go bus.dz », distinguée par les services du ministère de l'Économie de la connaissance et des Start-ups, selon un communiqué du rectorat. Ce label récompense les deux étudiants car leur projet est « le premier du genre en Algérie, basé sur des expériences internationales réussies ».

Le recteur de l'université Yahia Farès, le professeur Djaafar Barouri, ainsi que le directeur de l'incubateur, Hadj Allah Mustapha, ont présenté leurs félicitations aux deux étudiants promoteurs du projet, supervisé par les professeurs et directeurs de thèse Ramli Bouzid et Boulsnam Mohamed.

Le label « go bus.dz », qui s'ajoute aux précédentes distinctions obtenues par l'université de Médéa, constitue une marque de fierté pour le corps enseignant, l'encadrement pédagogique et pour les efforts des étudiants ayant réussi cette étape importante et exigeante.

Selon le communiqué, cette nouvelle distinction contribuera au rayonnement de l'université Yahia Farès et stimulera l'esprit d'émulation au sein de la communauté universitaire, encourageant la réalisation d'autres projets innovants et permettant à l'établissement de mieux se positionner au niveau local et national.

Nabil B.

CONCOURS MEDIA STAR

L'IA et la 5G comme thèmes

L'OPÉRATEUR de téléphonie mobile Ooredoo Algérie a annoncé, hier, le lancement de la 19e édition de son concours Media Star, qui cette année met à l'honneur le thème : « L'impact de l'IA et de la 5G sur les transformations socio-économiques en Algérie ».

Destiné aux journalistes de la presse écrite, des médias électroniques ainsi qu'aux professionnels des programmes radiophoniques et télévisuels, le concours porte sur les travaux publiés ou diffusés entre le 15 août 2025 et le 30 juin 2026. Les productions seront évaluées par un jury indépendant, composé de professionnels des médias et d'experts en technologies numériques.

Les candidats intéressés peuvent soumettre leurs dossiers via les plateformes en ligne http://ore.do/media-star-participation, https://mediastar.ooredoo.dz ou par mail à Mediastar@Ooredoo.dz.

Cette édition se distingue par une revalorisation significative des récompenses financières pour les lauréats.

À cette occasion, le directeur général d'Ooredoo Algérie, Roni Tohme, a souligné que le concours « réaffirme sa vocation première d'offrir aux journalistes professionnels algériens un cadre d'expression privilégié pour révéler la richesse de leurs talents et la pertinence de leurs analyses ». Il a également précisé que cette édition « intègre pleinement la technologie 5G au cœur de sa thématique, aux côtés de l'intelligence artificielle, afin d'encourager un traitement approfondi de ces enjeux majeurs ».

S. N.

UNIVERSITÉ MOULOUD-MAMMERI DE TIZI OUZOU

Signature de cinq nouvelles conventions cadres

Dans le cadre de l'exécution de son rôle et de sa poursuite d'ouverture sur l'environnement socio-économique, l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou a signé, hier mardi, cinq nouvelles conventions cadres avec ses partenaires économiques, dont principalement la Confédération algérienne du patronat (CAP). Avec ces nouvelles signatures, le total des conventions ratifiées par l'université avec ses différents partenaires, atteint désormais 153, dont 35 avec des partenaires étrangers.

Le Pr Ahmed Bouda, recteur de l'université, a indiqué que « ces conventions portent sur les échanges d'expériences et l'élargissement de l'UMMTO vers son environnement socioéconomique ». Il a ajouté : « Elles permettent surtout à nos étudiants de bénéficier d'un spectre élargi de terrains de stages mais aussi d'opportunités d'emplois. Elles offrent également à nos partenaires tout le savoir-faire de l'université, en leur ouvrant tous ses laboratoires de recherche pour les aider à se développer et à s'imprégner des nouveautés scientifiques ».

Selon lui, ces conventions cadres constituent un véritable B2B gagnant-gagnant, permettant à de nombreux diplômés de l'UMMTO de s'insérer rapidement dans le monde du travail grâce aux postes proposés par les partenaires, mais aussi de créer leur propre entreprise avec le soutien de l'incubateur de l'université. « Je ne peux qu'exprimer ma satisfaction de voir ces conventions aboutir à du concret et non à un simple échange de documents », a-t-il conclu.

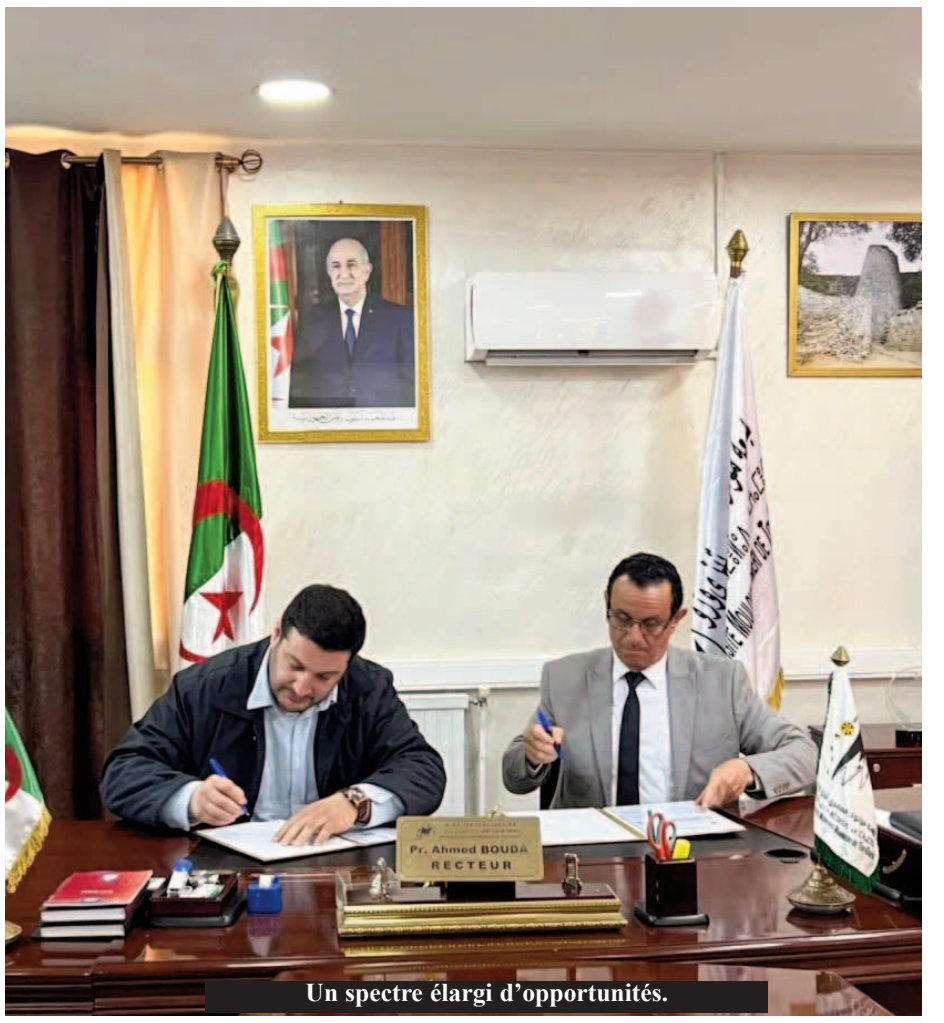
De leur côté, les chefs d'entreprises signataires, Elit Campus, école de robotique intégrée à la crèche Tafrara, Force Manager Soft, spécialisée dans le développement informatique, Fromagerie Tazmalt et Remodelage mécanique de Boghni, ont exprimé leur volonté de partager leur expérience et leur savoir-faire avec les étudiants de l'UMMTO. « À travers notre expérience, nous voulons offrir aux étudiants la preuve vivante que l'UMMTO forme des étudiants de qualité et qu'il suffit de croire en soi », a indiqué Benhamou Mustapha, gérant de FM Soft.

Sadi Aït-Chikh, président de la CAP de Tizi Ouzou, a souligné : « Avec toutes les mutations et les changements que connaît le monde économique, souvent perturbé par des événements ou des conflits, l'entreprise a besoin du soutien de la recherche universitaire, qui, en retour, affine sa formation théorique par la pratique offerte par nos adhérents ». Il a ajouté que ces conventions sont essentielles pour assurer la pérennité des entreprises algériennes, souvent confrontées à la sous-qualification de leur personnel. Les nouveaux partenaires économiques ont également insisté sur l'importance de l'université comme creuset pour l'employabilité, offrant aux étudiants un plateau de formation pratique pour leurs stages et l'élaboration de leurs mémoires de fin d'études. « Cette relation gagnant-gagnant permettra à nos jeunes de trouver des débouchés dans leur propre pays plutôt que d'aller monnayer leur talent à l'étranger », a conclu Aït-Chikh.

Tous les doyens et la responsable de l'incubateur de l'UMMTO étaient présents à la cérémonie de signature. Ils ont invité les signataires à se rapprocher des laboratoires de l'université à tout moment. Idir Mahtout, responsable du Bureau de liaison entreprise-université (BLEU), a salué ces conventions « qui offrent aux parties signataires de grandes opportunités », tout en encourageant les chefs d'entreprise à renforcer la collaboration avec l'université.

Enfin, Hocine Aouchiche, vice-recteur chargé des relations extérieures, a rappelé : « Ces conventions sont le reflet de la situation actuelle de l'UMMTO, où sérénité et stabilité sont les maîtres mots de la gestion ».

Saïd Tissegouine



Un spectre élargi d'opportunités.

ORAN ACCUEILLE LA CARAVANE DU HADJ

Sensibilisation, formation et accompagnement des fidèles

« Semaine du Hadj », placée sous le slogan « De la satisfaction au bonheur », a fait escale hier à la mosquée pôle Abdelhamid Ibn Badis à Oran, dans le cadre de sa tournée nationale dédiée à la formation et à la sensibilisation des pèlerins pour la saison 1447 H / 2026 M.

Selon Mohamed Zerrouki, directeur des études, de la communication et des relations publiques à l'Office national du Hadj et de la Omra, cette campagne se déploie en deux volets complémentaires. Le premier volet théorique permettra aux pèlerins de suivre des formations à distance via les supports de l'Office, du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, ainsi que les plateformes disponibles dans les centres culturels islamiques et les institutions sous tutelle et le volet pratique, assuré par les cadres de l'Office et les secteurs partenaires, est destiné à accompagner les pèlerins dans l'apprentissage et la compréhension des rites du Hadj.

Cette initiative, qui se poursuivra jusqu'au 15 avril, vise à renforcer la conscience religieuse et organisationnelle des pèlerins, tout en leur fournissant des conseils sanitaires et procéduraux pour chaque étape de la préparation aux rites. À cette occasion, une maquette de la Kaâba a été installée, illustrant l'ensemble des étapes du pèlerinage, depuis l'état d'ihram jusqu'au tawaf d'adieu, en passant par les principaux rites comme le sa'i, le wukuf à Arafat, et le lancer des jamarat.

De son côté, Lakhdar Keddari, directeur local des Affaires religieuses, a précisé que cette caravane complète une série de sessions de formation déjà organisées dans les neuf daïras de la wilaya, afin de préparer au mieux les pèlerins à accomplir leurs obligations religieuses. Le premier vol des pèlerins de la wilaya vers les Lieux Saints est prévu au départ de l'aéroport international d'Oran Ahmed Benbella le 2 mai prochain.

Pour rappel, la caravane, lancée avant-hier par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, sillonne également les wilayas de Constantine, Laghouat et Adrar, avant de se clôturer à Alger, en coordination avec les services de l'Office national du Hadj et de la Omra.

Brahim Mazi

FRAPPES IRANIENNES SUR AL JUBAIL

Une escalade ciblée au cœur du système énergétique du Golfe

L'Iran a ciblé le site stratégique d'Al Jubail, cœur industriel et énergétique saoudien. Cette frappe s'inscrit dans une escalade liée à l'ultimatum américain sur le détroit d'Ormuz. Le conflit pourrait désormais évoluer vers une confrontation directe ou une guerre d'usure durable.



La montée des tensions au Moyen-Orient a franchi un nouveau seuil avec la frappe menée par l'Iran contre la base navale et la zone industrielle d'Al Jubail, en Arabie saoudite. Aux premières heures du 7 avril, des missiles balistiques et des drones ont visé ce complexe stratégique, provoquant un important incendie dans l'un des plus grands pôles industriels de la région. Si la défense saoudienne affirme avoir intercepté sept missiles, des débris sont néanmoins tombés à proximité d'installations énergétiques sensibles, laissant planer des incertitudes sur l'ampleur réelle des dégâts. Al Jubail constitue un maillon essentiel de l'économie saoudienne et régionale. S'étendant sur plus de 1 000 km², cette zone industrielle contribue à plus de 7 % du PIB du royaume, notamment grâce à ses activités pétrochimiques, de raffinage et de production d'acier. Elle abrite également des infrastructures critiques de désalinisation de l'eau de mer, vitales pour l'approvisionnement en eau potable dans un pays largement dépendant de ces installations. En ciblant ce site, Téhéran envoie un signal clair : sa capacité à frapper les nerfs économiques et vitaux de ses adversaires dans le Golfe. Œil pour œil, dent pour dent Cette opération intervient dans un contexte particulièrement tendu, alors que l'ultimatum lancé par le président américain Donald Trump exigeant la réouverture du détroit d'Ormuz arrive à échéance. Faute de réponse de Téhéran, Washington menace d'attaquer directement les infrastructures iraniennes. Dans ce climat, l'offensive contre Al Jubail apparaît comme une démonstration de force, destinée à renforcer la position de négociation iranienne tout en accentuant la pression sur ses voisins et sur les marchés énergétiques mondiaux. Face à cette escalade, plusieurs États du Golfe, dont les Émirats arabes unis et le Koweït, ont activé leurs systèmes de défense aérienne pour contrer de nouvelles frappes. Parallèlement, des initiatives diplomatiques émergent : des médiateurs égyptiens, pakistanais et turcs proposent un cessez-le-feu temporaire de 45 jours, incluant la réouverture du détroit stratégique. Mais pour l'heure, ni Téhéran ni Washington n'ont donné suite. Trois scénarios se dessinent désormais. Une intensification des frappes, si les États-Unis mettent leurs menaces à exécution ; une désescalade temporaire en cas d'accord sur le détroit d'Ormuz ; ou, plus probable à court terme, une guerre d'usure faite d'attaques ciblées.

R. I.

BAB EL-MANDEB DANS LE VISEUR DE TÉHÉRAN

Vers un choc mondial sur les routes de l'énergie

L'IRAN menace de bloquer Bab el-Mandeb, axe clé du commerce mondial. Combinée à la crise d'Ormuz, cette situation pourrait perturber 25 % de l'énergie mondiale. Une telle escalade exposerait la région à un conflit élargi aux conséquences économiques majeures. La menace d'un élargissement du conflit au Moyen-Orient prend une dimension stratégique majeure. Un proche conseiller du Guide suprême iranien, Ali Akbar Velayati, a évoqué la possibilité de bloquer le détroit de Bab el-Mandeb, un passage clé reliant la mer Rouge au golfe d'Aden. Dans un message explicite, il a averti que ce corridor maritime serait traité comme le détroit d'Ormuz, déjà perturbé par Téhéran via ses alliés. Cette déclaration intervient dans un contexte de forte tension avec Washington, alors que Donald Trump menace de frapper des infrastructures iraniennes si Ormuz n'est pas rouvert. La carte joker de l'Iran Bab el-Mandeb est une artère vitale du commerce mondial. Environ 10 % des échanges internationaux y transitent, notamment entre l'Asie et l'Europe. Sa fermeture, combinée à celle d'Ormuz, par où passe habituellement près de 20 % des hydrocarbures mondiaux, pourrait bloquer jusqu'à un quart de l'approvisionnement mondial en pétrole et en gaz. Une telle situation provoquerait un choc immédiat sur les marchés énergétiques et désorganiserait les chaînes logistiques à l'échelle planétaire.

Ce détroit étroit, large d'à peine 29 kilomètres en son point le plus resserré, est en pratique sous l'influence des Houthis au Yémen, alliés de l'Iran. Ces derniers ont déjà démontré leur capacité de nuisance en perturbant le trafic maritime lors de la guerre à Gaza. Quelques attaques ciblées suffiraient à dissuader les assureurs et à interrompre le passage des navires commerciaux, créant un effet domino sur l'économie mondiale. Face à la paralysie partielle d'Ormuz, l'importance de Bab el-Mandeb s'est encore accrue. L'Arabie saoudite, par exemple, a intensifié ses exportations via la mer Rouge en s'appuyant sur son oléoduc Est-Ouest reliant Abqaiq au port de Yanbu.

Mais cette alternative deviendrait caduque en cas de blocage du détroit, accentuant la vulnérabilité énergétique mondiale. Pour Téhéran, la menace est autant militaire que politique.

Elle vise à renforcer son levier de négociation face aux États-Unis tout en mobilisant « l'axe de la résistance ». Toutefois, une fermeture effective constituerait une ligne rouge susceptible de déclencher une riposte directe, notamment contre les positions houthis au Yémen. Ainsi, le spectre d'un double verrouillage d'Ormuz et de Bab el-Mandeb fait planer un risque systémique inédit. Entre démonstration de force et stratégie de dissuasion, l'Iran joue une partie à haut risque dont les conséquences dépasseraient largement le cadre régional.

R. I.

GAZA

Douze personnes tués par l'armée sioniste

DES SOURCES médicales palestiniennes ont indiqué que le bilan des victimes dans la bande de Gaza, à la suite de l'agression sioniste depuis l'aube de ce mardi, s'est élevé à 12 martyrs, dont 10 dans le centre du territoire.

L'agence de presse palestinienne « Wafa » a rapporté, citant ces sources, que 10 personnes ont été tuées par les tirs de l'occupation sioniste et d'autres blessées à l'est du camp de réfugiés d'Al-Maghazi, dans le centre de la bande de Gaza. Les victimes ont été transférées vers l'hôpital Al-Awda à Nuseirat et l'hôpital des Martyrs d'Al-Aqsa à Deir al-Balah. Plus tôt, deux citoyens ont été tués et d'autres blessés lorsque les forces d'occupation sionistes ont ouvert le feu sur deux véhicules dans la ville de Khan Younès, au sud de la bande de Gaza, ainsi que sur une moto électrique dans la ville de Gaza. Des sources locales ont indiqué que les forces d'occupation ont tiré sur les deux véhicules à Khan Younès, ce qui a entraîné la mort d'un habitant du camp d'Al-Bureij et blessé quatre autres. Les mêmes sources ont ajouté que l'occupation a ciblé une moto électrique dans le quartier de Sheikh Radwan, au centre de la ville de Gaza, ce qui a causé la mort d'un enfant.

R. I.

AFFAISSEMENT DE TERRAIN À AÏN EL HAMMAM

La RN 71 fermée aux poids lourds

SUITE à un affaissement de terrain de grande ampleur survenu sur la route nationale (RN) 71, au lieudit « Iguer N'Slimane », dans la commune d'Aït Yahia, relevant de la daïra d'Aïn El Hammam, les autorités locales ont décidé, par mesure de sécurité, de fermer cet axe routier aux poids lourds.

Dans un communiqué, les services de la daïra ont annoncé que la circulation des véhicules de gros tonnage est interdite sur cet axe depuis la journée du dimanche 5 avril 2026. « Cette mesure préventive, poursuit le document, fait suite à un glissement de terrain ayant provoqué un rétrécissement significatif de la chaussée, compromettant la sécurité des usagers sur ce tronçon particulièrement exposé ».

« Afin d'assurer la continuité du transport de marchandises, un dispositif de déviation a été mis en place. Les poids lourds sont désormais orientés vers des itinéraires alternatifs, notamment via le chemin de wilaya (CW) 150 en direction de la daïra de Mekla, ainsi que par le CW 10, qui traverse plusieurs localités avant de rejoindre la commune de Souamaâ », soulignent encore les services de la daïra d'Aïn El Hammam.

Les autorités précisent que ces dispositions resteront en vigueur jusqu'à l'achèvement des travaux de confortement et la sécurisation complète de la zone affectée.

Par ailleurs, il y a lieu de souligner que cet incident met une nouvelle fois en lumière la vulnérabilité persistante de la RN 71, un axe stratégique reliant notamment les daïras d'Aïn El Hammam et d'Azazga. Traversant un relief montagneux marqué par une instabilité chronique des sols, cette route subit régulièrement les effets des intempéries ainsi qu'un trafic soutenu, en particulier celui des poids lourds.

À de nombreux endroits, la chaussée présente des signes de dégradation avancée. L'étroitesse de certains passages, les affaissements partiels et surtout l'insuffisance des dispositifs de drainage accentuent les risques pour les usagers, tout en accélérant l'altération de la chaussée.

Il convient également de signaler que le report du trafic des routes nationales exerce une pression supplémentaire sur les chemins de wilaya, en raison de l'augmentation du flux de véhicules.

En définitive, c'est un programme spécial de réhabilitation et de revêtement des routes qui s'impose pour la wilaya de Tizi-Ouzou. Certains chemins de wilaya et communaux (CW et CC) sont, en effet, quasiment impraticables. Plusieurs demandes ont d'ailleurs été formulées en ce sens par les responsables locaux, mais jusqu'à présent, les mesures correctives de l'État restent nettement en deçà des attentes.

Saïd Tissegouine

TIZI OUZOU

Campagne d'information sur le numérique

Dans le cadre de la campagne d'information lancée par le ministère du Travail et de la Sécurité sociale, qui se déroule du 25 mars au 16 avril 2026, les cadres et représentants des agences CNR, CASNOS, CACOBATH, ANEM et CNAS de la wilaya de Tizi Ouzou se sont regroupés, hier, à la Maison de la culture Mouloud Mammeri, pour expliquer les effets positifs de la numérisation au sein des organismes concernés.



« Le recours au numérique, ont-ils expliqué à l'unanimité, permettra de mettre un frein non seulement à la bureaucratie, mais aussi d'éviter aux affiliés des déplacements souvent longs et coûteux ». Cette dynamique permettra aux citoyens d'obtenir toutes les informations souhaitées sans avoir à se déplacer. Il suffit pour cela d'enregistrer l'application contenant l'ensemble des données informationnelles sur leur appareil, qu'il s'agisse d'un iPhone ou d'un smartphone équivalent. Un demandeur d'emploi, par exemple, pourra consulter via la plateforme numérique de l'ANEM les offres disponibles et les profils recherchés par les différents employeurs. L'employeur, de son côté, pourra accéder de la même manière aux compétences professionnelles des candidats. De même, le retraité ou toute personne souhaitant préparer son départ à la retraite pourra, grâce à la plateforme numérique de la CNR, obtenir toutes les informations utiles concernant sa carrière : années de service, suivi de dossier, et les différents dividendes proposés par la CNR.

Il faut également souligner que l'interconnexion entre ces différents organismes est parfaitement établie. Toutefois, si sur le plan théorique tout semble fluide, certaines réalités du terrain peuvent freiner l'expérience des affiliés. Il s'agit notamment de la disponibilité limitée d'Internet à certains moments ou dans certaines zones géographiques, et, lorsqu'il est accessible, de la lenteur du débit. Cette observation, jugée « pertinente et justifiée », a été formulée par le bâtonnier de Tizi Ouzou, M° Smaïn Chellat, et reconnue par les conférenciers ainsi que par l'assistance nombreuse.

Par ailleurs, beaucoup de personnes, notamment les plus âgées, ne maîtrisent pas encore le numérique ni la manipulation des appareils permettant la consultation des données. Cela rappelle que l'adoption complète de la voie numérique nécessitera un certain temps d'apprentissage et de vulgarisation. Enfin, il est à noter qu'une journée d'étude, animée par des experts et consacrée au thème du numérique, sera organisée le 13 avril au cinéma « Djurdjura » de Tizi Ouzou.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

DÉTECTION DE MONOXYDE DE CARBONE

Plus de 70 % de foyers équipés à Tizi Ouzou

LES foyers de la wilaya de Tizi Ouzou sont, à ce jour, équipés d'appareils de détection de monoxyde de carbone, et ce depuis le lancement de cette opération nationale en mars 2023. Autant dire que la campagne de prévention contre les intoxications au monoxyde de carbone a d'ores et déjà franchi une étape décisive dans la wilaya.

Il n'en demeure pas moins que les services compétents de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz demeurent mobilisés pour atteindre un taux de couverture de 100 % dans l'installation de ces dispositifs.

À la date du 31 mars 2026, l'entreprise a ainsi procédé à la pose de 634.430 détecteurs, couvrant précisément 317.215 foyers. Ce déploiement permet aujourd'hui d'atteindre un taux d'avancement de 70,15 %.

Ce dispositif renforce considérablement la sécurité des familles, notamment à travers un diagnostic gratuit de la conformité de leurs installations intérieures.

Cependant, cette dynamique sécuritaire se heurte encore à certains aléas humains qui ralentissent l'opération. En effet, les équipes de la Direction de distribution éprouvent des difficultés persistantes à accéder à certains logements, les occupants étant souvent absents lors du passage des agents. Dans d'autres cas, les habitations restent fermées durant une grande partie de l'année.

Cette situation perdure malgré la mise en place de dispositifs exceptionnels, tels que les campagnes de proximité organisées les vendredis après-midi avec l'appui de la Direction des affaires religieuses et des wakfs.

Plus préoccupant encore, une minorité d'abonnés, représentant 1.246 foyers, refuse l'installation de ces équipements destinés à prévenir les risques liés au monoxyde de carbone.

Face à ces obstacles, les autorités compétentes lancent un appel à la conscience citoyenne, insistant sur la fiabilité de ces capteurs, rigoureusement testés en usine et dont l'unique objectif est de sauver des vies.

À noter enfin que les citoyens n'ayant pas encore bénéficié de cette prestation gratuite sont vivement encouragés à se rapprocher de leurs agences commerciales afin de programmer une intervention.

En parallèle, la Direction rappelle que ses services de dépannage « demeurent opérationnels en permanence via le numéro national 3303 », garantissant une assistance continue pour la sécurité de tous.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

SÛRETÉ DE BLIDA

Plus de 10 mille appels en mars

AU COURS du mois de mars 2026, les services de la sûreté de la wilaya de Blida ont enregistré un afflux important d'appels téléphoniques émanant des citoyens, traduisant à la fois une vigilance accrue et une confiance renforcée envers les dispositifs de sécurité.

Selon les données communiquées, plus de 10.000 appels ont été recensés sur l'ensemble des numéros verts mis à la disposition du citoyen. Ainsi, le centre de vidéosurveillance de la sûreté de wilaya a reçu, durant 30 jours, plus de 10.000 appels téléphoniques sur les différents numéros verts.

Ce nombre d'appels « reflète une prise de conscience croissante des citoyens quant à l'importance de signaler les incidents et de communiquer avec les services de sécurité », souligne le communiqué. Ces appels ont permis de traiter de nombreux cas et d'intervenir immédiatement pour apporter aide et secours, est-il précisé.

Les services de sûreté ont enregistré, durant le mois de mars 2026, 4.768 appels de détresse, 3.779 appels de demandes de renseignements et d'orientation, 1.241 appels pour des interventions, 49 appels pour diverses demandes, 67 appels pour signaler des accidents de la circulation, 65 pour des vols et 12 pour des signalements d'incendies, outre 24 appels relatifs à des cas de disparition.

Les mêmes services ont réaffirmé leur volonté d'être à l'écoute permanente des préoccupations des citoyens, d'y répondre et d'intervenir en temps réel pour porter assistance à ceux qui en font la demande.

Le communiqué souligne, à cette occasion, l'importance d'adopter une culture du signalement comme élément essentiel au renforcement de la sécurité. Il est rappelé que, pour contacter les services de sécurité, le public dispose de l'application « Allô Police » sur smartphones, de la messagerie privée « Messenger » via la page Facebook de la police de Blida, ainsi que des numéros verts 1548, 17 et 104.

T. Bouhamidi

ONZE ANS APRÈS SA DISPARITION

Sid Ali Kouiret, l'empreinte d'un acteur libre et engagé

Onze ans après sa disparition, l'image de Sid Ali Kouiret reste intacte auprès du public algérien. L'acteur qui a su marquer aussi bien le théâtre que et le cinéma, laisse derrière lui une empreinte singulière, façonnée par une trajectoire hors norme et une présence à l'écran immédiatement reconnaissable.

Né le 3 janvier 1933 à Alger, il grandit dans la précarité. Très tôt, il quitte l'école et enchaîne les petits métiers pour survivre. Cette enfance difficile forge une sensibilité brute qui deviendra la marque de son jeu. Autodidacte, il n'a jamais fréquenté d'école d'art dramatique, préférant puiser dans le réel une vérité directe, sans artifices.

Le déclic intervient au début des années 1950 avec sa rencontre avec Mustapha Kateb. Introduit presque par hasard dans une répétition, il découvre le théâtre et s'y engage pleinement. Il rejoint ensuite la troupe de Mahieddine Bachetarzi, avant de participer à des tournées internationales et au Festival mondial de la jeunesse à Bucarest en 1954.

Durant la guerre de libération, il s'investit dans la troupe artistique du FLN basée à Tunis. Le théâtre devient alors un outil de combat politique et culturel. Sur scène, il ne joue pas seulement son rôle, mais, témoigne, mobilise et porte la voix d'une Algérie en lutte.

Après l'indépendance, il intègre le Théâtre National Algérien et se lance dans le cinéma. Il s'impose auprès du grand public avec Le film culte l'Opium et le Bâton, avant d'enchaîner des rôles marquants. On le retrouve notamment dans Décembre, mais aussi dans des productions arabes signées Youssef Chahine comme Le Retour de l'Enfant prodigue et L'Émigré.

En 1985, il est récompensé au Festival de Damas pour son rôle dans L'Empire des rêves, consacrant une carrière déjà dense. Refusant toute approche académique, il revendiquait un jeu instinctif : « Je n'interprète pas, j'habite mes rôles ». Une méthode qui lui permettait d'imposer une présence forte, oscillant entre intensité, humour et gravité.



Même après son départ du Théâtre National Algérien à la fin des années 1980, il reste actif, apparaissant au théâtre, à la télévision et dans plusieurs films jusqu'aux années 2000. Avec près de quarante œuvres à son actif, il traverse les générations et incarne un acteur profondément ancré dans la société algérienne.

Décédé le 5 avril 2015 à Alger, il repose depuis au cimetière de Sidi Embarek. Onze ans plus tard, son héritage demeure intact. Ses rôles continuent de vivre, témoignant d'un cinéma algérien engagé, populaire et profondément humain.

A. B.

DESTINÉ AUX JEUNES TALENTS

Le prix «Achbal Al Thaqafa» relancé

LE MINISTÈRE de la Culture et des Arts annonce le lancement de la quatrième édition du prix « Achbal Al Thaqafa » (Les cadets de la Culture) pour l'année 2026, une initiative qui vise à encourager l'émergence de jeunes talents dans les domaines artistiques et littéraires. Cette édition est placée sous le signe de la mémoire du romancier Abdelhamid Benhadouga, figure de la littérature algérienne.

Pensé comme un espace d'expression et de valorisation des capacités créatives des jeunes, ce prix s'adresse aux enfants et adolescents algériens, résidant dans le pays ou à l'étranger. Les participants seront répartis en deux catégories d'âge : de 7 à 11 ans pour les « Enfants de la créativité », et de 12 à 16 ans pour les « Adolescents de la créativité ». Le concours couvre un large éventail de disciplines. Dans le volet artistique, les candidats peuvent concourir en musique, performance, arts plastiques, sculpture ou bande dessinée. En littérature, les œuvres attendues concernent le récit sous toutes ses formes, ainsi que la poésie. L'initiative du ministère vise à stimuler l'imaginaire et à accompagner les vocations naissantes dans les champs culturels. Elle vise également à structurer un vivier de jeunes créateurs et à renforcer leur présence dans le paysage culturel national. Elle ambitionne en outre de promouvoir des œuvres respectueuses des valeurs culturelles algériennes et ouvertes sur les dimensions humaines universelles, précisent le département de la culture dans un communiqué. Les candidatures peuvent être déposées directement au Palais de la Culture « Moufdi Zakaria » à Alger ou transmises par voie électronique. La date limite de réception des travaux est fixée au 20 mai 2026, est-il précisé.

A. B.



UNE RÉSIDENCE SOUS LE SIGNE DU RYTHME

Dar Abdeltif au tempo des percussions africaines

LES JARDINS de Dar Abdeltif ont accueilli, Vendredi soir, une performance intense dans le cadre des Journées internationales des percussions africaines, organisées par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel. Une soirée marquée par la fusion des rythmes et des cultures, portée par une résidence artistique réunissant des musiciens du Sénégal, de Tunisie et d'Algérie. Dès les premières frappes, le ton est donné. Les percussions s'imposent comme un langage universel, direct et sans détour. Les artistes dialoguent avec une fluidité remarquable, construisant une architecture sonore où chaque intervention trouve sa place. Les percussionnistes sénégalais, emmenés par Ndiaye Babacar, imposent des séquences dynamiques, soutenues par Ablaye Mar et Moudou Seck, dont les jeux affinent et enrichissent la trame rythmique. Face à eux, le Tunisien Amore Adala El Farkha introduit des nuances méditerranéennes, assurant une transition subtile entre les registres. Côté algérien, Abdelhakim Aït Aïssa structure l'ensemble, épaulé par Abdelhak Brihem et Islem Hakoumi, qui ancrent la performance dans des sonorités locales, notamment gnawa. La soirée prend une autre dimension avec l'intervention d'invités. La guitare de Nazim Mohammedi, le saxophone d'Arezki Bouzid et la basse de Youcef Bouzidi élargissent le spectre musical, apportant des textures nouvelles et consolidant l'ensemble. Progressivement, le public entre dans la dynamique. L'écoute laisse place à une véritable interaction. La percussion dépasse le cadre musical pour devenir expérience collective. Une soirée maîtrisée, où la rencontre artistique a pleinement tenu ses promesses. **R. C.**

JSK : SUCCESSION DE ZINNABUER, BOUDEDJA SOUS PRESSION

VINGT JOURS après le licenciement de Zinnbauer pour manque de résultats, le président de la JS Kabylie, Adel Boudedja, n'a toujours pas tranché son successeur. Si pour la piste européenne aucun nom n'a encore filtré en raison du black-out de la direction concernant la question du coach, pour la piste tunisienne, pas moins de 3 noms ont circulé dans l'entourage du club. Il s'agit de Nabil Maaloul, Mehdi Kanzari l'ancien coach de l'Espérance de Tunis et Mondher Kebaier, l'ex- sélectionneur de la Tunisie. Les discussions auraient été engagées avec l'un des trois, mais comme la piste tunisienne n'emballe pas les supporters, les dirigeants auraient décidé de s'intéresser à la piste européenne. Les trois entraîneurs tunisiens ont déjà fait leurs preuves, mais les dirigeants ne veulent rien laisser au hasard. Certains coachs tunisiens ont déjà échoué lamentablement dans notre championnat, alors que d'autres avaient réussi dans leur mission. Mais pour que le successeur de Zinnbauer puisse travailler dans la sérénité, il devrait bénéficier de l'estime des supporters qui devront le soutenir notamment dans les moments difficiles. La JSK a déjà engagé des entraîneurs tunisiens par le passé et même si les profils évoqués dans l'entourage du club sont intéressants, la direction n'a pris aucune décision pour le moment.

USMH: LIAMINE BOUGHERARA, NOUVEL ENTRAÎNEUR

LA DIRECTION de l'USMH a officialisé la nomination de Liamine Bougherara au poste de nouvel entraîneur de l'équipe première, dans un contexte marqué par l'urgence de redresser la barre. Le technicien en question succède à Abderrahmane Osmane, limogé à la suite de la défaite concédée samedi dernier face au RC Arba (2-0). Un revers de trop pour la direction du club, qui a rapidement tranché en opérant ce changement à la tête du staff technique. Pour mener à bien sa mission, Bougherara sera épaulé par Farid Zeghdoudi, nommé entraîneur adjoint. Un duo appelé à insuffler une nouvelle dynamique au sein d'un groupe en quête de résultats. Le nouvel homme fort de la barre technique entamera officiellement ses fonctions dès ce lundi, avec au programme une première séance d'entraînement. L'objectif est clair : préparer au mieux le choc attendu ce vendredi face à l'ASM Oran, une rencontre qui s'annonce déjà décisive pour la suite du parcours de l'USMH.

OBJECTIF COUPES POUR L'USMA

Tout miser sur la C3 et la Coupe pour finir en beauté

L'USM Alger enchaîne les contre-performances en championnat. Comme le podium s'éloigne encore plus que jamais après la défaite à Chlef, les Rouge et Noir devront désormais donner le tout pour le tout en Coupe de la CAF et en Coupe d'Algérie pour espérer sauver leur saison.



Rien ne va pour les Usmistes en championnat. Ils ont concédé une troisième défaite de suite en championnat en s'inclinant face à l'ASO Chlef. Et pourtant, l'adversaire n'est pas d'un grand calibre et les coéquipiers de Dehiri pouvaient espérer mieux, mais ils sont passés complètement à côté de leur sujet. Incapables de produire du jeu et de se montrer dangereux offensivement, ils ont livré une prestation bien en deçà des attentes. Ce nouveau faux pas complique davantage leur situation dans la course au podium. Désormais relégués à onze points du peloton de tête, ils voient leur principal objectif en championnat sérieusement compromis.
Certes, ils comptent encore trois matchs en retard, mais au vu des dernières contre-performances enregistrées, rien ne garantit qu'ils parviendront à engranger les neuf points escomptés. Le doute commence à s'installer au sein du groupe, et la pression ne cesse de monter à mesure que les journées défilent. « Les joueurs n'ont plus la tête en championnat, c'est une erreur car les matchs de championnat doivent nous servir à bien préparer les grands rendez-vous qui nous attendent pour la suite de la saison. Est-ce qu'ils ont la tête en Coupe de la CAF ? Il faut leur poser la question. Tout ce que je peux vous dire, c'est qu'ils sont capables à faire beaucoup, beaucoup mieux car il y a de la qualité dans ce groupe », reconnaît l'entraîneur Lamine N'Diaye en conférence de presse d'après-match.
Face à ce constat, les Rouge et Noir devront se consacrer pleinement sur les autres échéances importantes qui les attendent. Encore engagés en demi-finales de la Coupe de la CAF et de la Coupe d'Algérie, ils tiennent là une occasion en or de sauver leur saison. Ces deux compétitions représentent désormais leur priorité absolue, et il leur faudra élever considérablement leur niveau de jeu pour espérer aller au bout. Le défi s'annonce de taille, mais les Usmistes n'ont plus droit à l'erreur. Ils devront faire preuve de caractère, de solidarité et surtout d'efficacité pour renverser la tendance.
Plus que jamais, l'heure est à la mobilisation générale au sein du club afin de redonner espoir aux supporters et éviter une saison blanche qui laisserait un goût amer.
Ce serait, dans ce cas, un échec total, au vu des grands moyens humains et financiers déployés par le propriétaire du club, le groupe Serport.

CRB - Benhamouda, course contre la montre pour le Zamalek

L'AVANT-CENTRE TUNISIEN du Chabab, Mohamed-Ali Benhamouda, a passé des examens approfondis hier. S'il n'y a rien de grave concernant sa blessure, il demeure toujours très incertain pour la rencontre face au Zamalek et devra faire une course contre la montre pour espérer être prêt. Avant-hier, on jouait la 20e minute de la rencontre entre le CRB et l'ESM. L'attaquant belouizdadi, Mohamed-Ali Benhamouda, se jette sur un centre de Meziane et marque mais son but est refusé pour hors-jeu. Cependant, ce qui a suivi n'était pas du tout bon pour le staff technique belouizdadi puisque le joueur est resté à terre et se tenait l'arrière de la cuisse. Immédiatement remplacé, le joueur a compris qu'il venait de se blesser et très rapidement, l'inquiétude a régné autour d'une probable absence du joueur pour le choc que tout le monde attend ce vendredi en demi-finale de la Coupe de la CAF face à la formation du Zamalek au stade Nelson-Mandela. Le joueur a fait les examens nécessaires hier et notamment une échographie qui a décelé une contracture à l'ischio jambier. Une blessure qui n'est pas très grave. Néanmoins, le joueur est très incertain pour la rencontre de vendredi. D'ailleurs, depuis hier, Benhamouda a entamé les soins



avec le staff médical et là, il s'agit de faire une véritable course contre la montre pour essayer de le récupérer pour le match de vendredi. D'après ce qu'on a pu avoir comme informations, le joueur ressent beaucoup de douleurs et c'est ce qui fait qu'il demeure très incertain pour le rendez-vous en demi-finale de la Coupe de la CAF face au Zamalek. Pris directement en charge, il va maintenant entamer les soins et le staff médical va voir comment réagira le joueur par rapport auxdites douleurs. Si elles s'estompent, il pourra aspirer à reprendre sa place mais dans le cas contraire, ce sera le forfait assuré.Maintenant, le joueur devra suivre ses séances de soins et faire tout ce qu'il faut pour essayer de récupérer. D'ailleurs, il sera suivi de près par le staff médical qui va tout faire pour essayer de le récupérer en vue du match face au Zamalek. A ce propos, les prochaines 48 heures seront déterminantes. En effet, si les douleurs disparaissent, Benhamouda pourra reprendre l'entraînement collectif le plus normalement du monde. Cependant, dans le cas où les douleurs seraient toujours persistantes, sa présence pour la rencontre sera fortement remise en cause. Une chose est sûre, tout sera mis en œuvre pour essayer de récupérer le joueur en vue de cette rencontre de grande importance car le Chabab aura besoin de toutes ses armes pour essayer de battre le Zamalek et de se rapprocher de la finale de la Coupe de la CAF.

COUPE DU MONDE 2026

HORAIRES INÉDITS DES MATCHS DE L'ÉQUIPE D'ALGÉRIE

L'Algérie parmi les nations les plus pénalisées par les horaires

À l'approche de la Coupe du monde 2026 (11 juin – 19 juillet), organisée aux États-Unis, au Canada et au Mexique, l'EN apparaît comme l'une des sélections les plus impactées par la programmation des matches, selon un article de l'Equipe.

En raison du décalage horaire avec le continent américain, les supporters algériens devront suivre les rencontres en pleine nuit, avec des coups d'envoi fixés à 2h00 (contre l'Argentine), 4h00 (contre la Jordanie) et 3h00 (contre l'Autriche) du matin. Cette situation ne concerne pas uniquement l'Algérie. Plusieurs pays du Maghreb et du Moyen-Orient sont également défavorisés. La Tunisie jouera ainsi à minuit, 3h00 et 5h00 tandis que l'Égypte devra disputer deux de ses matches à des horaires très matinaux. La Jordanie et la Turquie sont elles aussi confrontées à des créneaux peu adaptés pour leurs supporters. À l'inverse, les nations du continent américain bénéficient d'une programmation bien plus confortable. L'Uruguay, qui vient de faire match nul en amical face à l'Algérie (0-0) à Turin, disputera ses matches en soirée (23h00 et 1h00), tout comme la Colombie, Haïti ou encore le Panama. Le Brésil s'en sort également bien avec des rencontres programmées en soirée. Du côté de l'Europe, la situation est globalement favorable. Plusieurs sélections profiteront d'horaires classiques en soirée. La Bosnie-Herzégovine et la Suisse joueront leurs matches à 21h00 (20h00, heure algérienne), tandis que l'Angleterre et l'Allemagne éviteront les horaires nocturnes. Le Portugal et l'Espagne alterneront entre des matches en début de soirée et d'autres plus tardifs face à des équipes sud-américaines. La France, elle, reste relativement épargnée avec deux matches à 20h00 et un seul à 22h00 (heures algériennes).



LA PRESSE ARGENTINE SE MÉFIE DE L'ALGÉRIE

La presse argentine affiche une réelle prudence à l'approche de l'entrée en lice de l'Albiceleste face à l'Algérie, premier adversaire du champion du monde au Mondial 2026. Dans un article du site électronique Rosario3, les médias locaux mettent en avant les qualités d'une sélection algérienne capable de créer la surprise. Le média souligne notamment que l'Algérie « revient au plus grand rendez-vous du football international après avoir été absente en 2018 et 2022 » et insiste sur le fait qu'elle « combine la malice de Riyad Mahrez avec une nouvelle génération d'athlètes qui cherche à créer l'exploit aux États-Unis ». Plus loin, Rosario3 décrit le style des Fennecs comme un mélange efficace, expliquant qu'ils « se caractérisent par une combinaison de rigueur physique africaine et de technique européenne », tout en mettant l'accent sur leur principale force : « la vitesse sur les ailes est leur arme principale ». Dirigée par Vladimir Petković, la sélection algérienne impressionne également par son parcours en éliminatoires, jugé solide et convaincant. Face à ces éléments, la presse argentine appelle à la vigilance. Le sélectionneur Lionel Scaloni et ses joueurs savent qu'ils devront d'abord « décrypter l'énigme algérienne », preuve que l'Algérie est loin d'être considérée comme un adversaire facile. Un avertissement clair venu d'Argentine : les Verts seront un adversaire à prendre très au sérieux dès le coup d'envoi du tournoi.

MANDI ET BENTALEB S'ILLUSTRENT

Les internationaux algériens, Aïssa Mandi et Nabil Bentaleb, ont été distingués en figurant dans l'équipe-type de la 28e journée de Ligue 1, dévoilée par le quotidien français L'Équipe. Les deux joueurs du Lille OSC confirment ainsi leur excellente forme du moment. Cette reconnaissance intervient à la suite de leur performance solide lors de la victoire convaincante de Lille face au Racing Club de Lens, sur le score de trois buts à zéro. Un succès marqué par une maîtrise collective et une contribution notable du duo algérien. Dans cette rencontre, Nabil Bentaleb s'est particulièrement illustré en obtenant la note de 8/10 de la part de la rédaction de L'Équipe, récompensant une prestation aboutie dans l'entrejeu, faite d'impact, de justesse technique et d'activité constante. De son côté, Aïssa Mandi a également livré une copie solide en défense, sanctionnée par une note de 7/10, confirmant son rôle d'élément fiable au sein de l'arrière-garde lilloise. Au-delà des distinctions individuelles, cette présence conjointe dans l'équipe-type de la journée illustre l'influence grandissante des deux internationaux algériens dans le dispositif de Lille, ainsi que leur capacité à se distinguer dans un championnat exigeant comme la Ligue 1.

ZIDANE RESTE ENCORE SUR LE BANC !

Le gardien titulaire de la sélection Algérienne, Luca Zidane n'a pas joué ce week-end avec son club de Grenade. Le fils de Zinnedine avait déjà été laissé sur le banc le 2 avril, deux jours après avoir joué face à l'Uruguay avec la sélection Algérienne, son entraîneur lui préférant son coéquipier Ander Astralaga. La situation pouvait s'expliquer par l'absence de l'Algérien à l'entrainement durant la semaine. Hier pourtant, rebelotte, Zidane est de nouveau sur le banc, pour un deuxième déplacement consécutif. Cette situation Luca Zidane l'a déjà connue deux fois, au moins de novembre et septembre derniers où il avait déjà été relégué sur le banc des remplaçants. Pourtant Grenade a perdu ses deux derniers matchs face à Las Palmas et Castellon, ce qui pourrait jouer en faveur de l'Algérien qui doit préparer la Coupe du Monde.

CAN-2025

Le rapport de l'arbitre Ndala blanchit le Sénégal, aucun retrait signalé !

LA FINALE de la CAN-2025 continue de faire couler beaucoup d'encre. Vainqueur sur le terrain face au Maroc (1-0 après prolongation), le Sénégal a finalement vu le trophée lui échapper après la décision de la CAF d'attribuer la victoire aux Marocains sur tapis vert (3-0). Les Lions de la Teranga ont décidé de porter l'affaire devant le Tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne. Selon un document consulté par journal Le Monde, le rapport rédigé par l'arbitre congolais Jean-Jacques Ndala pourrait jouer un rôle central dans cette procédure. L'officiel, qui dirigeait la finale, y précise qu'à la 97e minute, la rencontre a été interrompue temporairement avant de reprendre environ douze minutes plus tard. Le rapport ne fait état d'aucun forfait ni abandon de la part du Sénégal. Il confirme également que la sélection sénégalaise s'est imposée sur le terrain au terme de la prolongation. Malgré cela, la commission disciplinaire de la CAF a choisi de ne pas se baser principalement sur ce document dans sa décision. L'instance continentale a préféré s'appuyer sur



les articles 82 et 83 de son règlement pour donner la victoire au Maroc par forfait.

L'AFFAIRE AL-HILAL-RS BERKANE DEVANT LE TAS !

Les affaires s'entassent au sein de la Confédération africaine de football (CAF). En plus du Sénégal, l'instance footballistique continentale n'est pas encore sortie de l'auberge. Al-Hilal Omdurman a franchi un cap décisif dans son différend avec l'instance dirigée par Patrice Motsepe en saisissant officiellement le Tribunal arbitral du sport (TAS). Cette démarche intervient après l'expiration du délai accordé à l'instance continentale pour statuer sur la réclamation du club concernant l'éligibilité du joueur du RS Berkane, Hamza El-Moussaoui. Le club soudanais conteste la participation du joueur lors des deux confrontations face à la formation marocaine en Champions League africaine. Face à l'absence de réponse jugée satisfaisante de la CAF, la direction du «Croissant bleu» a décidé de porter l'affaire devant le TAS, avec l'ambition de faire valoir ses droits. Selon des sources concordantes, cette action vise également à obtenir la suspension de la demi-finale opposant l'AS FAR à la RS Berkane, le temps que le dossier soit examiné sur le fond. Parallèlement, le président du club, Hicham Al-Sobat, a vivement critiqué la position de la Fédération soudanaise de football, dénonçant son silence et son absence de soutien dans cette affaire. Il a affirmé que son club menait seul ce combat pour la défense de ses intérêts, tout en saluant l'appui apporté par certaines fédérations étrangères, notamment celles du

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TAMANRASSET
ADRESSE : QUARTIER ADMINISTRATION SURSOUF WILAYA DE TAMANRASSET
N .F : 097411019021437

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° : /2026

La direction de l'administration locale de la wilaya de Tamanrasset lance un avis d'appel d'offre ouvert pour :

Acquisition des matériels roulants (deux lots)

Lot N° 01 : Acquisition de 08 camions benne tasseuse d'une capacité de 08 m3

Lot N°02 : Acquisition de 04 balyeurs tractables

Les Sociétés et établissements publics et privés intéressés par le présent avis d'Appel d'Offre peuvent retirer le cahier des charges auprès la direction de l'administration locale - service de budget et patrimoines – bureau N° 26 – contre paiement de deux mille dinars (2.000.00 DA) non remboursables au profit du Trésor de la Wilaya N° de compte : 4421130000

* Conditions de qualification : les sociétés et entreprises agrées et qualifiées dans la production et l'installation des équipements de nettoyage et les agents agréés

Cas d'exclusion : Toutes les offres sont exclues Conformément à l'article 51 de la loi n° 23/12 du 5 août 2023, qui fixe les règles générales relatives aux marchés publics, et à l'article 75 du décret présidentiel n° 15/247 du 16 septembre 2015, qui réglemente les marchés publics et les délégations de services publics, en outre :

- Tout soumissionnaire qui n'insère, met des rature ou efface au niveau de Bordereau des prix unitaires, dans le le prix unitaire en lettre ou le devis de quantité.
- Tout soumissionnaire qui ne remplit pas totalement et/ou ne pas cachet et signe la mémoire technique justificatif.
- Tout soumissionnaire qui ne remplis pas la lettre de soumission signée en chiffres et en lettres dans l'espace prévu à cet effet
- Tout soumissionnaire qui ne soumis pas une fiche technique pour l'équipement requis conforme aux caractéristiques précise .
- Tout soumissionnaire qui ne soumis pas l'engagement de former le personnel du service gestionnaire

Les offres seront accompagnées des pièces réglementaires suivantes : -

1- Le dossier de candidature :
- La déclaration de candidature dument signée et remplie
- La déclaration de probité dument signée et remplie
- Les statuts pour les sociétés
- - les documents permettant d'évaluer les capacités des candidats soumissionnaires.

2 - offre technique :
-instruction pour les soumissionnaires
-La déclaration à souscrire
-Cahiers des instructions spécial cache et signe
- les documents relatifs aux pouvoirs de délégation de signature habilitant les personnes à engager la société ou établissement.
-Planning d' exécution .
-Engagement de délai de garantie
-Engagement de service après vente

3 - offre financière :
- Lettre de soumission
- Bordereau des prix unitaires
- Devis quantitatif et estimatif

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de la société ou de l'établissement, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «-A- dossier de candidature » ; « -B- offre technique» , « -C- offre financière » , selon le cas . Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° : /2026

Acquisition des matériels roulants (deux lots)

Lot N° 01 : Acquisition de 08 camions benne tasseuse d'une capacité de 08 m3

Lot N°02 : Acquisition de 04 balyeurs tractables

(à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Les offres devront être déposées au secrétariat du service de l'animation locale de la Direction de l'Administration locale wilaya de Tamanrasset. Cité serssof dans une durée de quinze (15) Jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) et / ou dans les quotidiens nationaux , et /ou les presses électroniques. la date limite de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour de la durée de préparation des offres soit à (10h 00). l'ouverture des plis sera le même jour à (10h 30) en séance publique, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours plus le délai de préparation des offres et ce à compter de la date limite de dépôt de ces offres.

Le Jeune Indépendant du 08/04/2026 / ANEP 2616012411

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن والعمران والمدينة والتهيئة العمرانية
ولاية ورقلة
Wilaya de Ouargla
Direction de l'Urbanisme de l'Architecture
Et de la Construction de la Wilaya de Ouargla
مديرية التعمير والهندسة المعمارية والبناء
لولاية ورقلة
CODE NIF : 000230015085 64

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°...10../ 2026

La Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Ouargla lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la :

L'aménagement au quartier DOUI-EST à SOKRA

Les entreprises publiques ou privées qualifiées Catégorie **Quatre (04)** et plus en cours de validité à la date d'ouverture des plis soit :

Activité principale **« Travaux Public »**, Ou activité principale « **Construction** » Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Ouargla sise à la « Fitante » Ouargla.

L'offre contient : « dossier de candidature », « l'offre technique », « l'offre financière » chaque dossier doit contenir les pièces énumérées **dans le cahier des charges**

Le dossier de candidature est inséré dans une enveloppe séparée et bien fermée, et ne contient que la mention suivante :

«Dénomination de l'entreprise»
Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°..10../ 2026Pour la :
L'aménagement au quartier DOUI-EST à SOKRA
« Dossier de candidature»

L'offre technique est insérée dans une enveloppe séparée et bien fermée, et ne contient que la mention suivante :

«Dénomination de l'entreprise»
Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°..10../ 2026Pour la :
L'aménagement au quartier DOUI-EST à SOKRA
« Offre technique »

L'offre financière est insérée dans une enveloppe séparée et bien fermée, et ne contient que la mention suivante :

«Dénomination de l'entreprise»
Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°..10../ 2026Pour la :
L'aménagement au quartier DOUI-EST à SOKRA
« Offre financière»

Les trois offres doivent être insérés dans une enveloppe séparée et bien fermée et ne contient que la mention suivante :

A Monsieur le Directeur de l'Urbanisme de l'Architecture et de Construction de La Wilaya de Ouargla
Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°..10../ 2026Pour la :
L'aménagement au quartier DOUI-EST à SOKRA
« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

Les offres doivent être déposées à la Direction de L'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Ouargla.

- La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marches de l'opérateur public (BOMOP) et la presse nationale et la presse électronique..
- Le jour de dépôt des offres est le dernier jour de la durée de préparation des offres a 13h30mn ;Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le même jour de dépôt des offres à 14h00 au siège de la direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de Construction de la wilaya de Ouargla
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres + **90 jours** a partir de la date d'ouverture des plis. Dans le cas de l'entreprise attributaire du marché, le délai de validité des offres est prorogée systématiquement d'un mois supplémentaire.

Le Jeune Indépendant du 08/04/2026 / ANEP 2630002186

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière – Ghardaïa
La Direction Générale

وزارة السكن والعمران والمدينة والتهيئة العمرانية
ديوان الترقية والتسيير العقاري بغرداية
المديرية العامة

رقم:...../م.د/د.ت.ت.ع.غ/م.س.ع.م/2026
1866

آخر إعـــــــذار قبل الفسخ

- البرنامج : برنامج سنة 2024
- المشروع: إنجاز 2000/50/30 مسكن عمومي إيجاري بكل هياكل الدولة بما في ذلك أشغال الشبكات المختلفة وأشغال التهيئة الخارجية بحي الجديد بلدية سبسب ولاية غرداية
- الصفقة رقم: 2025/046 بتاريخ 2025/05/28
- المبلغ: 102 383 612,80دج/ب ج ر
- الحصة رقم: 02 .
- تاريخ الامر بالإنجاز: 2025/05/28
- مدة الانجاز: عشرة أشهر .
- المتعامل المتعاقد: هرمة الساسي.
- عنوان المقر الرئيسي: حي شعاب لعريق بلدية متليلي ولاية غرداية .

- بعد زيارة الورشـــة ومعاينـــة أشغـــال المشـــروع المذكور أعلاه , يوجـــه آخر إعـــذار لـصاحب المقاولة السيد **هرمة الساسي** حيث نعلمكم أن مقاولتكم المكلفة بإنجاز المشروع وذلك لـلأسباب التالية :
- عدم الاستجابة للإعذار السابق تحت رقم 1272 بتاريخ 2026/02/24
- بطئ في وتيرة الاشغال .
- عدم إحترام رزنامة الأشغال .
- نقص اليد العاملة والعتاد داخل الورشة.

وعليـــه فإنـــكم ملزمون بمـا يـلـي :

01- دفع وتيرة الأشغال واستدراك كل تأخير مع ضمان الجودة والنوعية.
02- تكثيف اليد العاملة المؤهلة والعتاد بالقدر الكافي لإتمام المشروع في اقرب الآجال.
03- الوقوف على انجاز الأشغال في أسرع وقت واحترام رزنامة الأشغال.

- **دفع وتيرة الإنجاز وضمان الجودة والنوعية في أجل لا يتعدى 08 أيام من إعلانه فالصحف.**

ملاحظـة:
في حالة العكس فإن صاحب المشروع – أمام التزاماته – سيضطر إلى اتخاذ الإجراءات المعمول بها قانونا.

Le Jeune Indépendant du 08/04/2026 / ANEP 2616012430

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

ET L'AMENAGEMENT DE TERRETOIRE

DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE MÉDÉA

***SERVICE DES MARCHES* PUBLICS**

AVIS DE PRESELECTION

NIF 099826019002719

Projet : Etude et suivi pour la réalisation d'un collège type 07/300 repas en remplacement du collège DAHMANI MHAMED à la de OUED HARBIL - wilaya de MEDEA.

Conformément à la loi n° 23/12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et l'article **48** du décret présidentiel n° **15-247** du **16** septembre **2015** portant règlementation des marches publics et des délégations de service public,

la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa informe les soumissionnaires ayant participé au concours national d'architecture restreint n° **11/2026** paru sur les quotidiens nationaux :الوسط en date du **22/02/2026** et **Le Jeune Indépendant** en date du **22/02/2026**; que les bureaux d'études suivants :

groupement HINDAZ Zaoui Brahim et Ben Meradi Ishak et Rais Mohamed, Groupement Ben Slimane Fatima Ezahraa et Miloudi Khalifa, Aissani Ferhat, Gaham Belkacem, Roubhi Amar, Groupement Hb Hamadach Toufik Et Boudaoud Kamel, groupement ARCHI FUSION Boualbani Fares Et Mebarki Abdeouahed Et Boudarbala Khaled, groupement ALMIAMAR Rahmani Mohamed Et Douaar Toufik, Groupement Amezian Hamza Et Bouregaa El Mahdi, groupement Kara Bernou Mohamed Amine et Alouani Mohamed Malek, Aad Ibrahim, groupement Createch Ferhati Fadieddine et Guiri Rezghi, groupement Bachene Salaheddine et Ferhi Hizia, Cherif Cherifa, groupement Guettach ahmed et Babou Ali, Koubbi Ishak, groupement Belagoune Mohamed et Boualami Azzeddine et Baha Nouh, Chegurar Mnaouar, groupement TEK Agibi Karim Et Tchikou Abderraouf Et Kermezli Salah Eddine, Hamana Fateh, , groupement OZMA Zoubir Mohamed Et Ozadid Mohamed Abdelhak, groupement Mkhanek Abdellah et Kerouch Mohamed, Zahra Achour, Kesstali Iliasse SCP ARPI, groupement HB Ben Touati Mohamed Et Harzli Ali, Sellami Mustafa, Djellal Nadir, groupement Ould kiar Rachid et Yousefi Fatima Ezahraa, Hacene Mohamed. groupement AGORA Mami Imad et Cherbi Morad,

Sont présélectionnés pour l'offre technique, l'offre des prestations et l'offre financières, et seront invités a déposer leurs offres dans un délai de **15 jours** à partir de la première parution de ce avis.

La date et l'heure limite de dépôt des offres technique, prestations et financière sont comptée a partir de la date de la publication par voie de presse des candidats présélectionnés dans les deux quotidiens nationaux ou le BOMOP avant 13.30 h

L'offre technique, l'offre de prestations et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées.

Les trois enveloppes (technique, prestations et financière) sont mises dans une autre enveloppe cachetées et anonyme comportant la mention :

Monsieur le Directeur des Équipements Publics De la Wilaya de Médéa
« Concours National D'Architecture restreint n° **11/2026**
(Enveloppe pour l'offre technique, enveloppe pour l'offre de prestations et enveloppe pour l'offre financière)

Projet : Etude et suivi pour la réalisation d'un collège type 07/300 repas en remplacement du collège DAHMANI MHAMED à la de OUED HARBIL - wilaya de MEDEA.

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Les bureaux d'étude soumissionnaires sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ou le jours ouvrable qui le suit à **14.00** à la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa

Le Jeune Indépendant **du 08/04/2026 / ANEP 2616012236**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'OUARGLA

DAIRA DE SIDI KHOUILED

COMMUNE DE AIN BEIDA

NIF:098530029107819

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMUM N 06 /2026

Le président de L'Assemblée Populaire communale de Ain-Beida lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimum pour **Aaménagement de l'aire de jeux du quartier d' AIN Beida derrière le collège taleb abd el Rahman**

Les entreprises qualifiées :

- catégorie quatrieme (04) et plus en bâtiment activité principale .

Peuvent retirer les cahiers de charges auprès de bureau des marchés de la commune d'Ain-beida contre paiement d'une somme de10.000 d.a (pour chaque cahier de charge). trésorier la commune d'Ain Beida

Le dossier de candidature et les plis de l'offre technique et de l'offre financière doivent contenir les pièces énumérées dans l'article 14 du cahier des charges :

Le dossier de candidature est inséré dans une enveloppe séparée et cachetée, et ne contient que la mention suivante :

Dénomination de l'entreprise

Appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N 06/ 2026 pour

Aaménagement de l'aire de jeux du quartier d' AIN Beida derrière le collège taleb abd el Rahman

« Dossier de candidature»

L'offre technique est insérée dans une enveloppe séparée et cachetée, et ne contient que la mention suivante :

Dénomination de l'entreprise

Appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N 06 ./ 2026 pour

Aaménagement de l'aire de jeux du quartier d' AIN Beida derrière le collège taleb abd el Rahman

« Offre technique »

L'offre financière est inséré dans une enveloppe séparée et cachetée, et ne contient que la mention suivante :

Dénomination de l'entreprise

Appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N 06 ../2026 pour

Aaménagement de l'aire de jeux du quartier d' AIN Beida derrière le collège taleb abd el Rahman

« Offre financière»

Ces trois enveloppes sont mises dans une quatrième enveloppe cachetée et anonyme, comportant la ention : d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N 06 ../2026 pour

Aaménagement de l'aire de jeux du quartier d' AIN Beida derrière le collège taleb abd el Rahman

à monsieur le Le président de L'Assemblée Populaire communale de Ain-Beida

« à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à la commune d'Ain Beida(bureau du secrétariat du président).

La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à compter de la première publication de l'avis de l'appel d'offres dans le bulletin officiel des marches de l'opération public (BOMOP) ou la presse. . PORTAIL Electronique des marches de l'opération public

Le jour de dépôt des offres est fixe au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard a 12h00mn.si ce jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance de l'ouverture des plis techniques et financières aura lieu le même jour à 14:00 h au siège de la commune d'Ain Beida (salle de réunion), ce jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, la durée l'ouverture des plis techniques et financières est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offres pendant la durée de préparation des offres augmenter de 90 jours à compter de la date de dépot des offres.

Dans le cas de l'entreprise attributaire du marché, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement d'un mois supplémentaire.

Le Jeune Indépendant **du 08/04/2026 / ANEP 2630002194**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA

DAIRA D'OULED BRAHIM

COMMUNE DE TIRCINE

NIF :098620159028125

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCES DES CAPACITÉS MINIMALES N° 01/2026

Le Président de l'Assemblée populaire communale de Tircine lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigences des capacités minimales pour la réalisation de projet ci-après :

AMENAGEMENT ET REVETEMENT C-C RELIANT CW 9A AU DJIDA PASSANT PAR DOUAR OULED KADA SUR 3.00 KMS (PREMIERE TRANCHE)

CAPACITÉS MINIMALES DEMANDEES:

1. **Certificat de Qualification et de Classification catégorie CINQ (05) et plus en cours de validité) .**
2. **Ayant réalisé au minimum durant les cinq (05) dernières années, deux projets réceptionnés (de même nature de projet) deux (02) kms ou plus, délivrées par les maîtres d'ouvrages. en joignant ave chaque attestation de bon exécution le PV de réception Provisoire**
3. **station (poste) d'enrobage : au nom de soumissionnaire, la distance ne doit pas dépassé 80 km entre la station et le centre du projet. ou station mobile (carte grise + assurance) au nom de soumissionnaire**
4. **station (poste) d'enrobage doit être justifié par la décission exploiter de la station (poste) d'enrobage pour protection de l'enivrement délivré par Mr le wali**
5. **ingénieur en Travaux publics ayant l'attestation d'affiliation CNAS mis a jour en cour de validité avec une expérience de deux (02) ans en même entreprise.**

Les entreprises qualifies dans le domaine travaux publics principale et qui répondant aux exigences des capacités minimales cite ci-dessus .peuvent retirer les cahiers des charges auprès du service des marchés publics de l'A.P.C contre une somme de Trois mille dinars algériens (3.000.00 DA) .

A – LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

* Une déclaration de candidature.daté et signé
* Déclaration de probité.daté et signé
* Attestation de visite des lieux .
* Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
* Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires

ou, le cas échéant, des sous-traitants :

a)- Capacités professionnelles :Qualification travaux Publics activité principale catégorie **CINQ (05)** et plus en cours de validité

b)-Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les référencesbancaires des annees .**(2022-2023-2024)**

c)-Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.(cartes grises d'assurance pour le materiel roulant –facture + acte de vente +attestation d'affiliation +declaration annuels des salaries.

B – OFFRE TECHNIQUE

* Une Déclaration à souscrire daté et signé
* Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif
* Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite **« lu et accepté »**

C – OFFRE FINANCIERE

* La Lettre soumission daté et signé * Le Bordereau des prix unitaires (BPU) * Le Devis quantitatif et estimatif (DQE) ;

Les documents du projet devront être présentées dans trois enveloppes intérieures renfermant le dossier de candidature et les offres technique et financière avec des indications permettant de distinguer les enveloppes.

- les trois enveloppes seront à leur tour enfermées dans une enveloppe extérieure anonyme portant mention « ne pas ouvrir sauf la commission d'ouverture et évaluation des plis » tout en citant l' intitulé du projet doivent parvenir àMr le Président de l'A.P.C de Tircine.

avis d'appel d'offre Ouvert avec exigences des capacités minimales N° *01/2026*».

Le délai de remise des offres estfixé à quinze (15) jours à compter de la première parution du present avis dans la presse algeriennes (en deux langues : arabe + francais) ,la date limite de dépôt des offers estfixé à:Douze heures(12 H-midi) au siège de l'A.P.C, l'ouverture des plis se fera le dernier jour ouvrable à 14 H au siège de l'A.P.C (Sauf en cas jour férie) , l' ouverture sera prévue le jour suivant .

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 105 jours à compter de la date limite de réception des offres. - les soumissionnaires désireux d'y assister sont cordialement invites.

Le Jeune Indépendant **du 08/04/2026 / ANEP 2631006259**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA

DAIRA D'OULED BRAHIM

COMMUNE DE TIRCINE

NIF :098620159028125

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCES DES CAPACITÉS MINIMALES N° 02/2026

Le Président de l'Assemblée populaire communale de Tircine lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigences des capacités minimales pour la réalisation de projet ci-après :

OUVERTURE ET AMENAGEMENT DES ACCEES A MAARADH (CHERIFI- RAHMANI -ALLAOUI - MEZIANI) SUR 2.300 KMS

CAPACITÉS MINIMALES DEMANDEES:

1. **Certificat de Qualification et de Classification catégorie quatre (04) et plus en cours de validité) .**
2. **Ayant réalisé au minimum durant les cinq (05) dernières années, un(01) projet réceptionnés (de même nature de projet) deux (02) kms ou plus, délivrées par les maîtres d'ouvrages. en joignant ave chaque attestation de bon exécution le PV de réception Provisoire .**
3. **ingénieur en Travaux publics ayant l'attestation d'affiliation CNAS mis a jour en cour de validité avec une expérience d'une (01) année en même entreprise.**

Les entreprises qualifies dans le domaine travaux publics principale et qui répondant aux exigences des capacités minimales cite ci-dessus .peuvent retirer les cahiers des charges auprès du service des marchés publics de l'A.P.C contre une somme de Trois mille dinars algériens (3.000.00 DA) .

A – LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

* Une déclaration de candidature.daté et signé
* Déclaration de probité.daté et signé
* Attestation de visite des lieux .
* Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
* Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires

ou, le cas échéant, des sous-traitants :

a)- Capacités professionnelles :Qualification travaux Publics activité principale catégorie **quatre (04)** et plus en cours de validité

b)-Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires des années .**(2022-2023-2024)**

c)-Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.(cartes grises d'assurance pour le materiel roulant –facture + acte de vente +attestation d'affiliation +déclaration annuels des salaries.

B – OFFRE TECHNIQUE

* Une Déclaration à souscrire daté et signé
* Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif
* Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite **« lu et accepté »**

C – OFFRE FINANCIERE

* La Lettre soumission daté et signé * Le Bordereau des prix unitaires (BPU) * Le Devis quantitatif et estimatif (DQE) ;

Les documents du projet devront être présentées dans trois enveloppes intérieures renfermant le dossier de candidature et les offres technique et financière avec des indications permettant de distinguer les enveloppes.

- les trois enveloppes seront à leur tour enfermées dans une enveloppe extérieure anonyme portant mention « ne pas ouvrir sauf la commission d'ouverture et évaluation des plis » tout en citant l' intitulé du projet doivent parvenir à Mr le Président de l'A.P.C de Tircine.

avis d'appel d'offre Ouvert avec exigences des capacités minimales N° 02/2026».

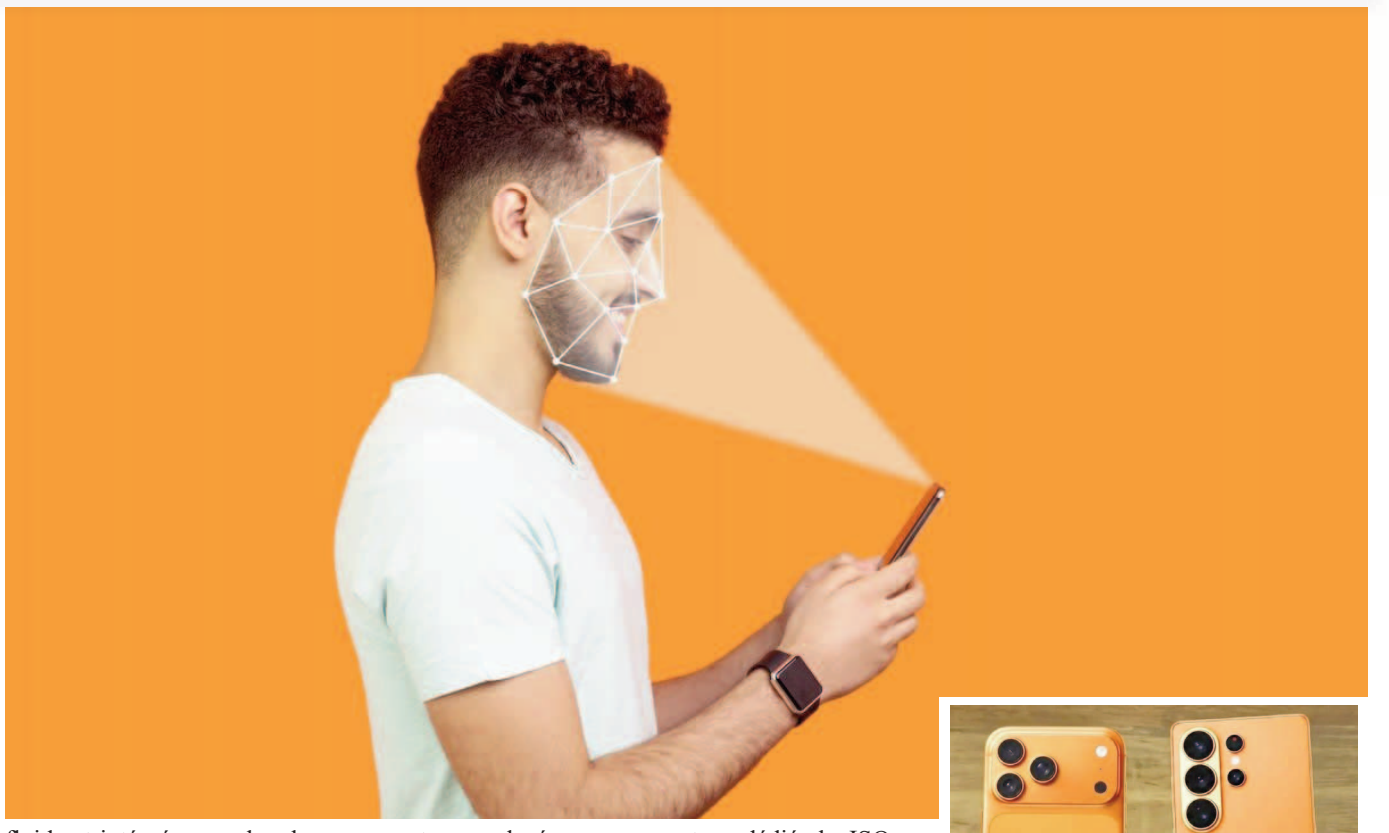
Le délai de remise des offres est fixé à quinze (15) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse algériennes (en deux langues : arabe + français) ,la date limite de dépôt des offres est fixé à:Douze heures(12 H-midi) au siège de l'A.P.C, l'ouverture des plis se fera le dernier jour ouvrable à 14 H au siège de l'A.P.C (Sauf en cas jour férie) , l' ouverture sera prévue le jour suivant .

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 105 jours à compter de la date limite de réception des offres. - les soumissionnaires désireux d'y assister sont cordialement invites.

Le Jeune Indépendant **du 08/04/2026 / ANEP 2631006260**

Il aura fallu presque 10 ans à Samsung pour rattraper son retard sur cette killer feature de l'iPhone

La patience est une vertu, surtout pour les fidèles de Samsung. Après une décennie à regarder son grand rival Apple parader avec une technologie de pointe, le géant coréen s'apprêterait enfin à dégainer sa propre reconnaissance faciale sécurisée sur le futur Galaxy S27.



Depuis le lancement de l'iPhone X en 2017, le monde de la téléphonie mobile s'est divisé en deux : ceux qui déverrouillent leur téléphone avec un regard, et les autres. Pendant que la technologie Face ID d'Apple devenait la norme en matière de sécurité biométrique, Samsung, lui, semblait jouer dans une autre catégorie, se contentant d'une solution bien moins sophistiquée.

Une décennie de patience

Retour en 2017. Apple présente son Face ID, une petite merveille de technologie qui cartographie un visage en 3D à l'aide de 30 000 points infrarouges. C'est sécurisé, rapide et ça fonctionne dans le noir. Pendant ce temps, chez Samsung, l'ambiance est plus modeste. La reconnaissance faciale existe, mais elle s'appuie sur la simple caméra avant, en 2D. Le résultat ? Une sécurité si légère qu'une simple photo pouvait parfois la tromper, la rendant impropre aux usages sensibles comme le paiement mobile.

Le constructeur coréen a préféré parier sur ses excellents capteurs d'empreintes sous l'écran, laissant de côté la course à la reconnaissance faciale 3D. Un choix qui a laissé un vide, une petite frustration pour ceux qui attendaient une expérience aussi fluide et intégrée que chez le concurrent. Les années ont passé, et ce qui était un écart technologique est devenu un véritable fossé.

Polar ID, le sauveur tant attendu ?

Mais voilà que le vent pourrait enfin tourner. Des murmures insistants autour du futur Galaxy S27, attendu pour 2027, font état d'une nouvelle technologie baptisée Polar ID.

L'idée ? Abandonner la 2D vieillissante pour un système d'authentification par lumière polarisée. Oubliez les points infrarouges d'Apple : ici, c'est la manière dont la peau réfléchit la lumière qui serait analysée par un capteur dédié, le ISOCELL Vizion.

Sur le papier, la promesse est belle. Cette méthode permettrait une reconnaissance fiable même avec des lunettes de soleil ou un masque, et serait bien plus difficile à leurrer avec une photo ou un masque 3D. Samsung semble donc enfin prêt à offrir une solution à la hauteur, près de dix ans après tout le monde.

Mieux vaut tard que jamais, comme dit l'adage. La prudence reste de mise. Ce n'est pas la première fois que cette technologie fait parler d'elle. Des rumeurs l'annonçaient déjà pour les modèles précédents, sans jamais se concrétiser. Samsung nous fait-il languir volontairement ? Ou le défi technique est-il plus complexe que prévu ? Si le Galaxy S27 est bien celui qui concrétise la promesse, cette longue attente pourrait finalement payer. Et qui sait, peut-être que d'ici là, Samsung aura même trouvé le moyen de faire encore mieux que son rival de toujours.



La LPDDR6 de Samsung présentée au CES 2026… avec des débits pas vraiment renversants !



SAMSUNG prépare la relève de la LPDDR5 avec – logiquement – la LPDDR6 dont la présentation se fera officiellement au cours du CES 2026, mais nous avons déjà quelques précisions. Alors que l'on parle beaucoup de pénuries et d'augmentation des prix de la DRAM et de la NAND, Samsung fait l'annonce d'une annonce : la marque entend bien profiter du CES 2026 pour présenter sa fameuse LPDDR6. Précisions.

Samsung première sur la LPDDR6 ?

Il faut remonter à près de huit ans en arrière pour retrouver – en écrasant une petite larme – la première annonce de Samsung en matière de LPDDR5, une mémoire qui a, depuis, occupé le devant de la scène. En toute logique, les principaux fabricants – Samsung en tête – préparent donc activement la relève et la firme sud-coréenne a annoncé le plus officiellement du monde que la prochaine édition du CES de Las Vegas sera l'occasion d'une présentation en bonne et due forme de cette relève, la LPDDR6. Alors que le salon du Nevada se tiendra du 7 au 10 janvier prochains, nous n'avons pas de créneau exact pour cette présentation, mais elle ne fait aucun doute puisque l'information émane directement du site officiel de l'événement qui en profite pour communiquer quelques données techniques. Il est ainsi précisé que la LPDDR6 de Samsung est fabriquée sur « un processus avancé 12 nm » et qu'elle procure des « débits de données ultra-rapides jusqu'à 10,7 Gbps » avec une « efficacité énergétique supérieure d'environ 21 % à celle de son prédécesseur ». Sur le papier, tout semble donc pour le mieux.

Des débits de 10,7 Gbps puis de 14,4 Gbps

« Sur le papier », car la réalité est un peu plus complexe et la question des débits, notamment, peut soulever quelques interrogations alors que Samsung avait déjà fait des annonces assez similaires… il y a plus d'un an maintenant.

Vous vous souviendrez peut-être qu'en avril 2024, nous avions par exemple évoqué la question de la LPDDR5X de la même société sud-coréenne. Samsung expliquait alors que sa « mémoire de dernière génération » était capable de débits « 25 % supérieurs avec un capacité 30 % plus importante et une efficacité énergétique 25 % meilleure ». Plus intéressant encore, en avril 2024 donc, Samsung évoquait déjà des débits de 10,7 Gbps, exactement les mêmes chiffres avancés aujourd'hui pour la LPDDR6 qui ne marque donc pas une révolution. Il est aussi intéressant de se rappeler que la LPDDR5X était déjà gravée via le process 12 nm mis en avant par Samsung pour aboutir aux « puces les plus petites LPDDR sur le marché ».

Heureusement, il convient aussi de rappeler que cette LPDDR6 à 10,7 Gbps ne devrait être qu'une première étape. En effet, en juillet dernier, le JEDEC avait déjà indiqué que les spécifications techniques de cette nouvelle génération devraient atteindre prochainement les 14,4 Gbps pour des performances sensiblement supérieures alors que la consommation sera très similaire.

Voyons donc cette présentation CES 2026 de Samsung comme une espèce de répétition générale du lancement d'une nouvelle génération laquelle saura, comme les précédentes, évoluer dans le temps.

Windows 11 26H1 : tout ce qu'on sait déjà sur la prochaine grosse mise à jour de Microsoft



MICROSOFT s'apprête à déployer Windows 11 version 26H1, une mise à jour inhabituelle qui marquera la première version H1 du système d'exploitation. Cette version, désormais disponible en phase de test, vise exclusivement à prendre en charge les puces de nouvelle génération attendues au premier semestre 2026. Contrairement aux habitudes de l'éditeur américain, qui publie généralement ses mises à jour majeures en seconde partie d'année, la version Windows 11 26H1 s'apprête à rompre avec cette tradition. Après avoir confirmé par erreur l'existence de cette version, Microsoft a finalement confirmé l'existence de Windows 11 26H1 et a ouvert les tests aux utilisateurs du canal Canary avec la build 28000. Cette décision répond à des impératifs liés aux processeurs ARM de prochaine génération.

Windows 11 26H1 : une mise à jour conçue pour les nouveaux processeurs Snapdragon et NVIDIA

Windows 11 26H1 n'est visiblement pas une mise à jour classique. Microsoft précise dans ses notes de version que cette mouture intègre uniquement des modifications de plateforme nécessaires au fonctionnement de silicium spécifique. Bien que la firme reste encore discrète sur l'identité exacte de ces composants, tout indique qu'il s'agit des processeurs Snapdragon X2 de Qualcomm et de la plateforme N1X de NVIDIA. Ces nouvelles puces, attendues pour le premier semestre 2026, nécessitent des ajustements que la version 25H2 actuelle ne peut pas fournir.

Le “packaging” : l’arme secrète d’Intel pour reconquérir le marché des puces et des processeurs

Dans la course aux processeurs, il n’y a pas que la finesse de gravure qui compte ! Alors qu’Intel est vent debout pour reprendre la couronne des plus petits transistors face au Taïwanais TSMC, le géant américain met en lumière un de ces atouts peu connus : sa capacité à coller les puces ensemble.

Alors que se dévoile la toute nouvelle génération de puces mobiles Panther Lake, la division de fabrication de puces Intel Foundry Service (IFS) est plus que jamais sous le feu des projecteurs. Littéralement sous le feu : lors des derniers résultats financiers, c’est encore et toujours ses usines réunies sous le pavillon IFS qui perdent de l’argent.

Après les dizaines de milliards de dollars investis dans l’appareil de production, toute l’industrie attend de pouvoir juger sur pièce sa finesse (ou node) de gravure Intel 18A. C’est sur ce node que s’appuie en partie sa nouvelle puce Panther Lake dont nous vous avons présenté les détails. Intel 18A et son successeur, Intel 14A, portent en eux une grande partie des espoirs d’Intel dans la recherche de rentabilité de ses usines.

Une partie des espoirs ? Oui, car Intel Foundry Service ne fait pas que produire des puces de silicium : c’est aussi un champion de l’assemblage des puces. Cette opération, qui est appelée dans le jargon « packaging » – qui n’a rien à voir avec la conception d’emballages alimentaires ! – est peut-être moins emblématique et connue que la gravure des circuits. Mais elle de plus en plus critique… Et de plus en plus rémunératrice.



Un marché en très forte progression

Avant de vous détailler les enjeux de l’empilage de morceaux de silicium, il faut comprendre deux choses. La première est que ce marché est extrêmement porteur et rémunérateur. À mesure que les centaines de milliards du marché de l’IA financent des puces de plus en plus grosses et complexes, ce marché de 16 milliards de dollars en 2024 devrait atteindre pas moins de 56,6 milliards de dollars en 2031, selon le cabinet d’analyses Persistence Market Research. Qui n’est pas le plus optimiste, puisque le cabinet Precedence Research, qui engloble il est vrai encore plus d’acteurs, le chiffre à 99,07 milliards pour 2031 et pas moins de 132,95 milliards en 2035 !

Une croissance de quasiment 20% par an qui attise les convoitises d’une industrie en plein boom.

Le mois dernier, un des gros acteurs du segment, l’américain Amkor, investissait 7 milliards de dollars dans une nouvelle usine de packaging dans l’État américain d’Arizona.

Cette énorme croissance n’est pas passée sous les radars d’Intel qui y voit une opportunité non seulement de gagner gros, mais aussi et surtout de tirer parti d’un outil industriel – ses usines – qui est sous-utilisé dans certains domaines. En clair : le développement de ce marché est, après la gravure en elle-même, l’autre levier qui permettrait à sa filiale IFS de gagner (enfin) de l’argent.

Avant de voir pourquoi Intel a de bonnes raisons d’y croire, il faut nous pencher un peu sur les fondamentaux du packaging. Et en premier lieu sur les raisons qui forcent l’industrie à avoir recours à ces différentes techniques.

L’industrie condamnée à empiler du silicium

Entre les gros volumes de puces grand public et la course à la puissance du monde l’IA, le monde des semiconducteurs est pleine frénésie de production de puces. Mais si les processeurs de nos smartphones et tablettes continuent d’être produits d’un seul bloc – on parle de design monolithique – il en va tout autrement pour le reste du monde.

Qu’il s’agisse de PC portables, de PC desktops mais aussi et surtout de centre de données ou de supercalculateurs, l’assemblage est devenu quasi obligatoire. Mais pour des raisons différentes.

Dans le cas des puces grand public, il s’agit avant tout d’une question coûts qui se comprend aisément quand on connaît une contrainte fondamentale de la production des semiconducteurs : plus la taille d’un bout de puce est petite, plus les rendements sont bons. Et à contrario, plus les morceaux de silicium ont une grande surface, plus les rendements baissent. À cela s’ajoute le fait que certains éléments de la puce, comme les entrées/sorties, n’ont pas besoin d’être gravés aussi finement que les éléments de calcul (CPU, GPU). Faisant là encore baisser la facture.

De plus, en concevant des designs modulaires, les concepteurs de processeurs peuvent créer des gammes sans avoir à créer un design de puce différent à chaque fois. Ainsi, en assemblant des processeurs à base de petites briques conçues en masse, les Intel et autres AMD font baisser les coûts non seulement de production, mais aussi de conception.

Pour les puces géantes des supercalculateurs et autres fermes IA, les besoins de recours au packaging sont différents. Le coût de production de ces puces à 30.000 $ pièce est un argument de moindre importance face à deux défis. Le premier est la limite de la taille maximale de production : chaque exposition ne peut « imprimer » qu’un champ de 26 mm x 33 mm.

À ces finesses de gravure, chaque exposition supplémentaire implique un risque grandissant d’erreur. Cette limite sera d’ailleurs encore plus importante avec les machines les plus avancées (dites EUV High NA pour ultraviolets extrêmes à grande valeur d’ouverture), dont la taille d’exposition maximale est divisée par deux (on parle de half-field), avec seulement 26 mm x 16, 5 mm.

Mais le vrai défi des CPU, GPU et autres accélérateurs de gros calculateurs est l’explosion de la demande de puissance. Une explosion qui pousse les concepteurs de puces à créer des monstres de centaines de milliards de transistors où tous les éléments, des briques de calcul en passant par la mémoire sont collées le plus près possible les uns des autres pour limiter les allers-retours des données.

Des déplacements de bits aussi coûteux en énergie qu’en temps de calcul – et donc très coûteux en argent. Lors de l’Intel Technology Tour 2025, le nouveau chef d’IFS, Kevin O’Buckley, soulignait que l’industrie « passe de la mentalité des systèmes dans une puce (system on a chip, puce tout-en-un) à des systèmes de puces ». Les processeurs et autres GPU sont désormais aussi complexes que des cartes mères. Et nécessitent donc le passage au jeu de brique, un domaine dans lequel Intel œuvre depuis longtemps.

Intel joue aux briques depuis longtemps

Si vous jetez un coup d’œil à notre article d’analyse de Panther Lake, la nouvelle génération de puces mobiles d’Intel, vous avez sans doute remarqué qu’il s’agit de la troisième génération de processeurs « désagrégés » – comprendre, conçus par assemblage.

Cela fait cependant bien plus longtemps qu’Intel joue au jeu de briques. Dès 2018, Intel présentait au CES un ovni couplant une partie processeur (CPU) à un GPU signé AMD (Vega 20). Appelée Kaby-Lake G, cette génération de puce faisant appel à la technologie EMIB 2.0 a été intégrée dans les mini-ordinateurs NUC d’Intel (revendu depuis à Asus). Un an après, en 2019, Intel présentait une puce encore plus exotique appelée Lakefield. Utilisant la technologie Foveros 3D, il s’agissait d’un CPU (aux performances malheureusement anémiques) sur lequel les ingénieurs d’Intel avaient littéralement empilé de la RAM afin de produire la puce la plus compacte possible pour les PC ultra portables.

De l’autre côté du spectre, Intel a présenté entre 2021 et 2023 son Ponte Vecchio, un monstre constitué de 47 tuiles totalisant pas moins de cent milliards de transistors. Et aujourd’hui, le géant des puces assemble non seulement ses puces mobiles, mais aussi ses processeurs de serveurs comme le futur Xeon Clearwater Forest (2026).

Intel n’est évidemment pas le seul à maîtriser ces différentes techniques – bouts de puces posés côte à côte ou empilés. TSMC et Samsung ont tous leurs propres recettes, mais aussi des noms moins connus du grand public, comme Amkor ou ASE, sont chacun des poids lourds de ce segment.

S’il est vrai que « Intel investit depuis plus de 57 ans dans la conception et la production de puces sur le territoire américain », comme le rappelle Kevin O’Buckley, le groupe américain n’assemblait jusqu’ici que ses propres produits. Mais fort de ses presque six décennies d’existence, Intel a quand même quelques beaux atouts dans la manche.

Des usines au secours de l’industrie

Quand bien même elles n‘intègrent pas les coûteux scanners EUV d’ASML (entre 180 et 350 millions d’euros pièce !), les usines de pointe du packaging de semiconducteurs commencent à coûter cher. Très cher : comme nous l’avons vu plus haut, le dernier site d’Amkor coûte 7 milliards de dollars. Chaque création de site est donc mûrement pensée. Or, les industries des puces, et notamment le marché de l’IA, ont une soif dévorante d’assemblage. Les capacités de packaging de TSMC et des autres sont bookées jusqu’à 18 mois à l’avance, laissant peu de place à nombre de petits acteurs pour produire rapidement des puces concurrentes.

Des arguments géographiques et géopolitiques

Alors que les groupes comme ASE ou TSMC sont essentiellement centrés sur l’Asie et à très forte dominance à Taïwan même, Intel et certains concurrents comme Amkor ont des sites dans différentes régions. Ce qui est un triple avantage.

Le premier avantage est évidemment celui de la mitigation du risque de chamboulement de la chaîne d’approvisionnement. Comme le monde entier l’a expérimenté pendant les années COVID, la mainmise de la Chine sur la production de certains équipements couplée à sa « fermeture » ont mis à mal de nombreuses industries – et causé de nombreuses pénuries.

Le second avantage, aux contours plus diffus, est géopolitique.

On pense surtout ici au cas de Taïwan. Champion de la production de puces avec TSMC, Taïwan est aussi le champion de l’assemblage avec ASE Group. Or, la Chine continentale qui veut mettre la main sur ce territoire se montre plus menaçante chaque année. D’opérations d’ingérence politique, la Chine est passée depuis plus de quatre ans à une montée en puissance militaire, mettant en œuvre des opérations d’encerclement, investissant dans les barges de débarquement et autres simulations d’invasion.

A la naissance, le squelette humain est composé de 300 os, à l'âge adulte, il ne sera composé que de 206 os !



LE SQUELETTE humain peut être divisé en squelette axial et squelette appendiculaire. Le squelette axial est formé par la colonne vertébrale, la cage thoracique, le crâne et d'autres os associés.
Le squelette appendiculaire, qui est attaché au squelette axial, est formé par la ceinture de l'épaule, la ceinture pelvienne et les os des membres supérieurs et inférieurs. Le squelette humain est composé d'environ 300 os à la naissance, ce nombre diminue à 206 os à l'âge adulte après le fusionnement de certains os. La masse osseuse dans le squelette atteint une densité maximale vers l'âge de 20 ans. Les os assurent six fonctions principales : Le soutien, le mouvement, la protection, la production de cellules sanguines, le stockage de minéraux et la régulation endocrine.

Sur la lune de Saturne, la gravité est si faible que vous pouvez voler comme un oiseau !



TITAN est une des lunes de la planète Saturne. Là-bas, l'atmosphère est si épaisse et la gravité est si faible que vous pouvez voler comme le fait un oiseau sur notre planète, juste en attachant des petites ailes sur vos bras.
Bien sûr, l'atmosphère de Titan ne serait pas favorable à votre santé et une combinaison spatiale pourrait faire l'affaire. En effet, l'atmosphère de Titan est plus dense que celle de la Terre, cela est dû grâce à la faible gravité sur ce satellite naturel. Et qui sait, peut-être que dans le futur proche nous pourrons vivre cette expérience qui paraît magique.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

États-Unis : Des voleurs dérobent des centaines d'objets amérindiens inestimables dans un musée



• cambriolage•
Plus d'un millier d'objets amérindiens ont été volés au musée de Californie, à Oakland (États-Unis), le 15 octobre 2025

Quelques jours avant le cambriolage du Louvre, c'est un autre musée qui a fait l'objet d'un vol spectaculaire : le musée de Californie, à Oakland (États-Unis).
Dans la nuit du 15 octobre 2025, plus d'un millier d'objets historiques, dont certaines pièces irremplaçables liées à l'Histoire de la Californie, ont été dérobés, rapporte FOX News. Une enquête est en cours, menée par le FBI et le département de police d'Oakland.

Un inventaire en cours

« Ce vol prive le public du patrimoine culturel de notre État », a déclaré Lori Fogarty, directrice générale et PDG du Musée de Californie. Le vol s'est déroulé vers 3h30. Les malfaiteurs se sont introduits dans un entrepôt situé en dehors du musée.
Parmi les objets subtilisés figurent des paniers amérindiens, des bijoux et d'autres pièces inestimables. L'inventaire des objets volés n'a pas encore pu être totalement dressé. « La plupart de ces objets ont été donnés au musée par de généreux donateurs », a commenté Lori Fogarty.
L'enquête a été confiée à l'unité du FBI spécialisée dans les crimes liés à l'art, qui compte une vingtaine d'agents à travers le pays. La ville d'Oakland, le département de police d'Oakland ont également été mobilisés. Les autorités n'avaient procédé à aucune arrestation ce jeudi 30 octobre.

Trois Jaguar squattent l'aire d'autoroute depuis 5 mois : «Elles appartiennent à un Zurichois barbu»

TROIS VOITURES de luxe sont à l'abandon depuis la fin du mois de mai sur le parking de l'aire de repos Maienfeld (Suisse). Ces Jaguar de la même couleur sont garées côte à côte. Leur propriétaire, probablement en proie à des problèmes financiers, est introuvable. Cela fait maintenant cinq mois qu'elles n'ont pas bougé d'un centimètre et feraient presque partie du décor… Ces trois Jaguar vert bouteille sont un mystère. Depuis fin mai dernier, elles hantent l'aire de repos de Maienfeld (Suisse) en bordure de l'autoroute qui traverse le canton des Grisons. Qu'attendent-elles sur cette aire de repos ? Personne ne le sait vraiment, rapporte 20 Minuten.

Des voitures à vendre ?

Les trois voitures de luxe semblent en parfait état. Au prix du neuf, ces modèles de la prestigieuse marque britannique se négocient autour de 70 000 euros. On pourrait donc imaginer leur propriétaire à l'abri du besoin. C'est pourtant semble-t-il tout le contraire…
« Elles appartiennent à un Zurichois barbu, confie le gardien du parking qui assure avoir discuté fin mai avec cet homme qui vivait dans un camping-car.
Il aurait connu un grand succès, mais s'est ensuite effondré financièrement […] Il aurait essayé de vendre les voitures pour rembourser ses dettes, mais toutes les offres pour les Jaguar étaient trop basses à ses yeux ».

COP30 : cette annonce des États-Unis est un très mauvais signal

Les États-Unis n'enverront pas « de représentants de haut niveau à la COP30 » au Brésil, qui s'ouvre dans une dizaine de jours.

LES ÉTATS-UNIS de Donald Trump boudent la COP30. Ils n'enverront pas de « représentants de haut niveau » à la grand-messe climatique annuelle de l'ONU qui s'ouvre le 10 novembre à Belem, au Brésil, a indiqué la Maison Blanche ce samedi 1er novembre.
Donald Trump, qui a qualifié le changement climatique de « plus grande arnaque jamais menée » et brocardé la science du climat à la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU il y a quelques semaines, ne prévoit pas de s'y rendre.
Et les États-Unis n'enverront pas « de représentants de haut niveau à la COP30 », a déclaré un responsable de la Maison Blanche, expliquant que « le président dialogue directement avec les dirigeants du monde entier sur les questions d'énergie, comme en témoignent les accords commerciaux et les accords de paix historiques qui accordent tous une place importante aux partenariats énergétiques. » Dès son retour au pouvoir en janvier, Donald Trump a décidé de retirer une nouvelle fois les États-Unis de l'accord de Paris sur le climat, comme lors de son premier mandat. Mais un préavis d'un an avant la sortie effective de l'accord étant prévu, le pays en fait encore partie. Le président républicain cherche à aller encore plus loin. Washington a récemment sabordé un plan mondial destiné à réduire les émissions de gaz à effet de serre en menaçant de mesures de rétorsion les pays qui y étaient favorables. Et les défenseurs du climat redoutent que Donald Trump cherche à retirer les États-Unis de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), ce qui pourrait empêcher les futures administrations de réintégrer l'accord de Paris.

Élus locaux « en force »

Si l'administration Trump boude l'événement climatique, plus d'une centaine de responsables américains locaux, gouverneurs, maires et autres élus feront, eux, le déplacement. « Nous venons en force », lance Gina McCarthy, conseillère climat de l'ex-président américain Joe Biden et coprésidente de la coalition « America Is All In » (« L'Amérique est pleinement mobilisée »), qui regroupe ces élus engagés pour la cause climatique. « Les élus locaux ont le pouvoir d'agir de leur propre chef, de mener une action climatique sur le territoire national comme à l'étranger », a-t-elle ajouté, et « nous tiendrons les promesses faites au peuple américain et à nos partenaires internationaux ». Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a insisté pour organiser la 30e conférence annuelle des Nations Unies sur les négociations climatiques (10-21 novembre) en Amazonie, la plus grande forêt tropicale du monde, qui détient un rôle clé dans la lutte contre le changement climatique.



La biodiversité végétale du Kilimandjaro s'effondre: des jardins ancestraux peuvent-ils la sauver?

L'un des "points chauds" de la biodiversité mondiale est en danger. Entre 1911 et 2022, à cause des changements d'usage des terres, le nombre d'espèces végétales recensées sur les basses plaines du Kilimandjaro a chuté de 75 %. Des jardins traditionnels peuvent-ils inspirer un changement ?



Le Kilimandjaro cumule les records : il est à la fois le plus grand massif volcanique isolé du monde et la plus haute montagne d'Afrique. C'est également l'un des "points chauds" de la biodiversité à l'échelle mondiale. Avec sa ceinture de forêt, le géant tanzanien abrite en effet une faune variée, en particulier des mammifères, dont beaucoup d'espèces menacées (UNESCO).

On le sait moins, mais sa flore vaut également le détour.

Le lobélia géant Lobelia deckenii, à l'allure de cactus, l'immortelle Helichrysum kilimanjari ou encore le genévrier d'Afrique comptent ainsi parmi ses trésors végétaux. Mais certaines variétés n'ont pas résisté au développement de l'agriculture et à l'urbanisation.

Ainsi, sur les basses plaines (l'un des cinq biomes principaux qui composent le Kilimandjaro, avec la forêt de montagne, la lande d'altitude, le désert alpin et le sommet), le nombre d'espèces végétales recensées par kilomètre carré a chuté de 75 %, selon une étude dirigée par un scientifique de l'université de Bayreuth en Allemagne (A. Hemp, M. Miyazawa & P. Hurskainen, PLOS One, 2025).

Croissance démographique rapide

Approvisionnement en eau, en bois de chauffage et en plantes médicinales, protection des pentes contre l'érosion et les inondations, dimension spirituelle, régulation du climat…

Le Kilimandjaro offre une large gamme de services écosystémiques, c'est-à-dire de services contribuant directement ou indirectement au bien-être humain.

Or, la disparition des trois quarts des espèces végétales des basses plaines en un siècle, mise en évidence par ces nouveaux travaux, "a un impact profond sur d'autres groupes d'organismes, car les plantes jouent un rôle fondamental dans le fonctionnement des écosystèmes", explique le Dr Andreas Hemp, premier auteur de l'étude, dans un communiqué.

Son équipe a bien sûr examiné les causes possibles de ce déclin saisissant. "Notre étude a permis de démontrer que le changement d'affectation des sols, induit par une croissance démographique rapide, en était le principal facteur", résume-t-il. Le changement climatique, en revanche, ne semble avoir eu aucun impact significatif – pour l'instant, du moins.

Nulle part ailleurs on ne trouve une telle diversité de climats et de végétation sur une si petite superficie (…). Parallèlement, certaines régions rurales affichent des densités de population atteignant 1 500 habitants par kilomètre carré.

Ce contraste est également unique. –

Dr Andreas Hemp, université de BayreuthPour atténuer l'érosion de la biodiversité, les trois scientifiques proposent à la fois la création d'aires protégées et le recours à des systèmes agroforestiers "traditionnels et diversifiés". Parmi ces derniers, un exemple en particulier pourrait selon eux servir de modèle alternatif et vertueux : les jardins familiaux de l'ethnie Chagga.

Arbres forestiers, bananes, café…

Structurés "comme une forêt naturelle", ces jardins ancestraux font en réalité coexister des plantes cultivées et sauvages. Sous une canopée d'avocatiers, de manguiers et d'arbres forestiers, on cultive ainsi des bananes, du café, ainsi que des légumes ou des plantes médicinales au niveau du sol, décrit l'étude.

Cette organisation favorise un microclimat "propice à la biodiversité".Pour Andreas Hemp, ce modèle pourrait "être transposé à de nombreuses autres zones rurales tropicales afin d'améliorer le bien-être humain et écologique".

Une idée à creuser !

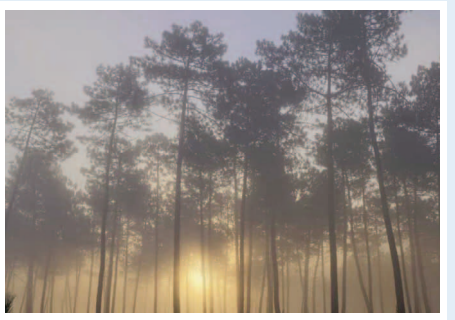
Dans la forêt des Landes, l'apparition du nématode du pin inquiète les sylviculteurs

LE NÉMATODE du pin, ver ravageur qui a déjà sévi au Portugal et en Espagne, a fait son apparition dans la forêt des Landes, l'une des plus vastes d'Europe, où la filière sylvicole redoute une prolifération "dévastatrice".

Le ministère de l'Agriculture a annoncé mardi qu'un foyer de nématode du pin, un ver microscopique, qui constitue "un sérieux danger" pour les conifères mais ne présente "aucun risque pour la santé humaine et animale", avait été détecté pour la première fois en France, à Seignosse (Landes).

"En terre landaise, on était très inquiets depuis quelques années et ce matin, je me suis dit : "et voilà"", déplore auprès de l'AFP Anne Guivarc'h, directrice générale de la Fédération des industries du bois de Nouvelle-Aquitaine.

Cet organisme classé "de quarantaine prioritaire" par la législation européenne constitue "une menace sanitaire majeure pour les massifs résineux de la région", indiquait au printemps une note de la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt en Nouvelle-Aquitaine. Dans la filière, "notre crainte, c'est qu'on arrête tout", abonde Anne Guivarc'h, évoquant le protocole d'urgence qui prévoit une vaste zone tampon autour de la zone infestée. "Vous pouvez imaginer le nombre d'arbres..."



La lutte se met en place

Le massif des Landes de Gascogne, qui recouvre plus d'un million d'hectares dans les départements des Landes, de la Gironde et du Lot-et-Garonne, est composé à 75 % de pins maritimes, dont dépend l'essentiel de l'industrie sylvicole : une propagation du nématode serait "dévastatrice", selon la filière, "comme celle du scolyte sur l'épicéa dans le Grand Est".

Après avoir réuni les acteurs concernés, le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine a interdit la circulation des bois et écorces des espèces de résineux sensibles, ainsi que tous travaux d'exploitation forestière, dans une zone de 20 kilomètres autour du foyer détecté, où ces arbres occupent une superficie de 36 000 hectares.

"Des opérations de prospections et de prélèvements sont en cours pour définir des mesures de lutte", précise la préfecture.

Des ravages dans les forêts du monde

Ce ver (Bursaphelenchus xylophilus), originaire d'Amérique du Nord, attaque de nombreux conifères, en particulier les pins, et se transmet par un insecte vecteur de type coléoptère. Sa prolifération bloque la circulation de la sève, conduisant à une mort rapide des arbres infestés.

Après avoir fait des dégâts au Japon, puis en Chine et en Corée, il fut détecté en 1999 au Portugal, où il aurait été introduit à travers un pavillon asiatique à l'Exposition universelle de Lisbonne, relate Marc Kleinhentz, ingénieur généticien à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE).



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

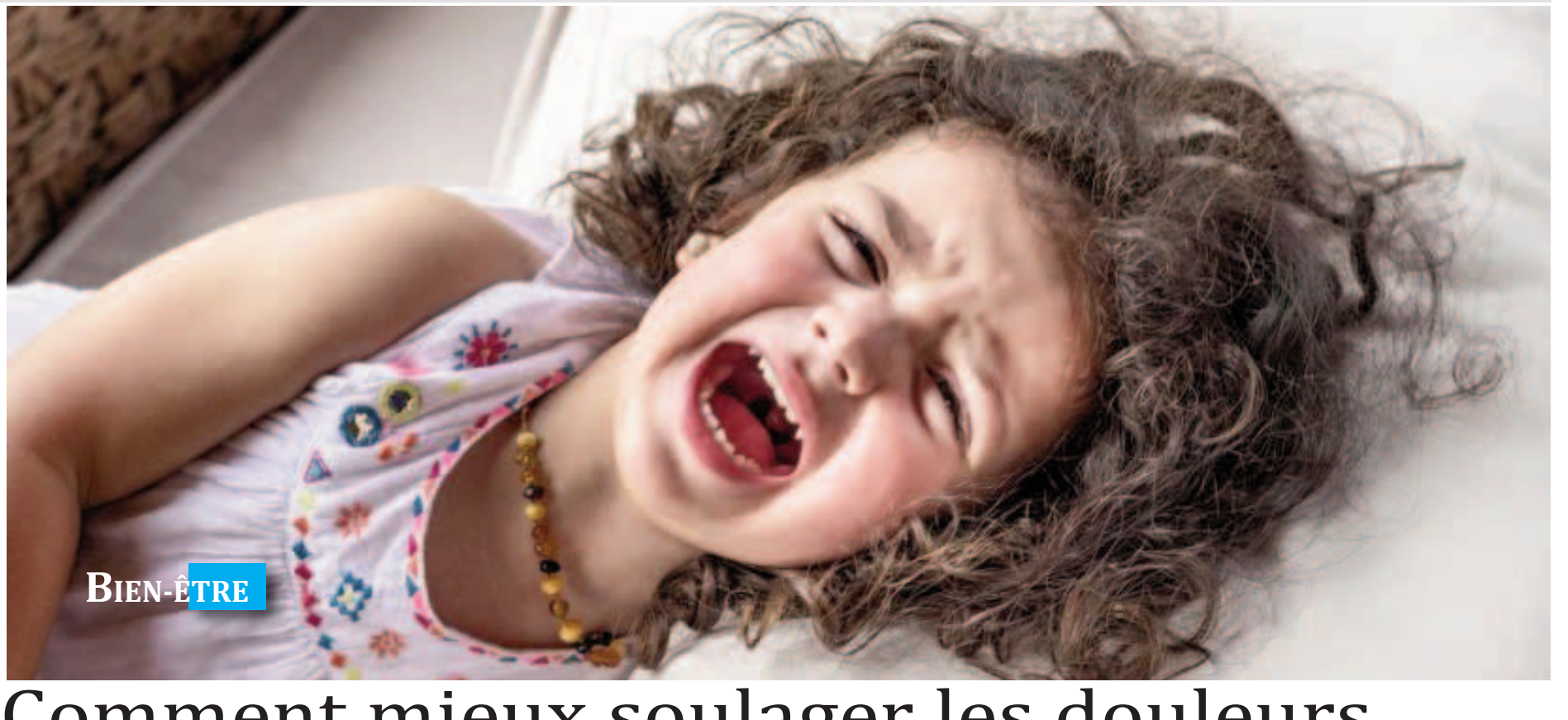
Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



BIEN-ÊTRE

Comment mieux soulager les douleurs de l'enfant ?

Les thérapies actuelles peuvent-elles soulager efficacement les douleurs de l'enfant ? Encore plus que chez l'adulte, il est capital d'avoir des solutions thérapeutiques efficaces face aux douleurs de l'enfant, et ce dès la naissance.

Un programme pour mieux soulager les douleurs de l'enfant

La douleur de l'enfant est, comme celle de l'adulte, un symptôme commun à de nombreuses maladies. Certaines de ces maladies peuvent débuter dès la naissance ou au cours des premières semaines de vie. Comment repérer et évaluer ces douleurs ? Comment les soulager efficacement ? Ces questions sont au cœur du programme PRELUDE (Programme de REcherche et de LUtte contre la Douleur de l'Enfant), qui réunit quatre projets de recherche clinique et deux projets de recherche fondamentale sur les douleurs de l'enfant.

Actuellement, il existe une dizaine de principes actifs médicamenteux indiqués seuls ou en association dans la prise en charge des douleurs de l'enfant de plus de 6 mois. Certains de ces médicaments sont réservés aux enfants atteints de pathologies rares et graves, des maladies qui peuvent survenir bien avant l'âge de 6 mois. Il est donc essentiel de soulager efficacement ces douleurs avec des médicaments utilisables dès la naissance.

Pas une, mais des douleurs !

En fonction des maladies en cause, les enfants peuvent souffrir de différents types de douleurs, notamment :

Des douleurs osseuses, par exemple dans les cancers osseux de l'enfant ;

Des douleurs cutanées, par exemple dans certaines pathologies cutanées rares ;

Des douleurs neuropathiques, notamment dans certaines maladies génétiques.

Des douleurs différentes, en nature et en intensité, qui nécessitent des traitements antalgiques spécifiques. A ce stade, dédiés aux maladies suivantes : Deux maladies rares de la peau ; Une pathologie du sang ;

Les douleurs du membre fantôme chez l'enfant et l'adolescent ayant subi une amputation suite à un cancer osseux.

D'autres projets, sur d'autres maladies et d'autres types de douleurs, devraient suivre, lors de nouveaux appels à projets lancés par le comité scientifique du programme.

Une solution pour chaque douleur de l'enfant

Pour les chercheurs et les membres du comité scientifique, s'intéresser en priorité aux maladies rares (anciennement appelées maladies orphelines) est capital pour plusieurs raisons : Ces maladies sont souvent associées à des douleurs majeures, parfois insoutenables ;

Elles débutent parfois très tôt au cours de la vie ; Le risque est majeur qu'elles deviennent chroniques et impactent le développement de l'enfant.

Les données obtenues pourront permettre d'apporter de nouvelles solutions pour soulager toutes les douleurs de tous les enfants, toutes causes confondues.

Le programme PRELUDE a pour vocation de trouver de nouvelles solutions thérapeutiques efficaces pour soulager toutes les douleurs de l'enfant dès la naissance. Une telle ambition pourra permettre de réduire les conséquences des maladies sur la santé et sur la qualité de vie de l'enfant et de ses proches.

Paracétamol ou ibuprofène, lequel choisir ?

PARACÉTAMOL et ibuprofène sont deux médicaments, parmi les plus utilisés en France et dans le monde. Chefs de file des médicaments contre la douleur et la fièvre, dans quels cas faut-il choisir l'un plutôt que l'autre ? Quels sont leurs effets indésirables respectifs ? Lequel administrer à l'enfant ? … Le point avec Santé Sur le Net.

Le paracétamol, chef de file des antalgiques

Le paracétamol est sans conteste le médicament le plus utilisé pour soulager différents types de douleurs et lutter contre la fièvre, chez l'enfant comme chez l'adulte. Il présente de multiples avantages :

Une administration possible dès la naissance et jusqu'à la fin de la vie

De multiples présentations galéniques : des gélules, des comprimés, des solutions buvables ou des poudres pour solution buvable, des suppositoires ou encore des solutions pour perfusion intraveineuse ;

Peu d'interactions avec les autres médicaments et peu de contre-indications ;

Peu de risque allergique (l'allergie au paracétamol reste rare) ;

Peu d'effets secondaires aux doses habituelles (1 g toutes les 6 heures chez l'adulte, 15 mg/kg toutes les 6 heures chez l'enfant).

À savoir !
Pour éviter un surdosage en paracétamol, il faut bien vérifier la composition des médicaments. En effet, le paracétamol est présent de nombreuses spécialités pharmaceutiques, en association avec d'autres principes actifs. Il se retrouve notamment dans des médicaments contre les douleurs modérées à sévères ou dans les médicaments contre le rhume

En revanche, le paracétamol, même s'il est disponible en pharmacie sans prescription médicale, n'est pas un médicament anodin. Comme tout médicament, il est impératif de respecter la posologie adaptée à l'âge et/ou au poids du patient mais également les intervalles entre les doses. Absorbé en trop grande quantité, le paracétamol est toxique pour le foie, avec un risque réel d'insuffisance hépatique sévère et irréversible.

L'ibuprofène, l'anti-inflammatoire le plus courant

Autre inconvénient du paracétamol pour la prise en charge de certaines douleurs, il ne possède pas de propriétés anti-inflammatoires. Lorsque les douleurs sont d'origine inflammatoire (par exemple des douleurs liées à l'arthrose, aux rhumatismes ou aux menstruations), d'autres médicaments antalgiques apparaissent plus appropriés, les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS). Le plus prescrit et le plus utilisé est l'ibuprofène.

L'ibuprofène est, comme le paracétamol, prescrit chez l'enfant et chez l'adulte, dans le traitement des douleurs et de la fièvre. Mais il est souvent indiqué en seconde intention après le paracétamol, en raison de ses effets indésirables importants :

des troubles digestifs parfois graves notamment un risque d'ulcère ou d'hémorragie gastrique ;

des réactions allergiques ;

une atteinte rénale pouvant aller jusqu'à une insuffisance rénale.

Entre paracétamol et ibuprofène, comment choisir ?

Par ailleurs, l'ibuprofène est contre-indiqué dans plusieurs situations :

Une atteinte digestive ou hépatique sévère

Une insuffisance cardiaque ou rénale -

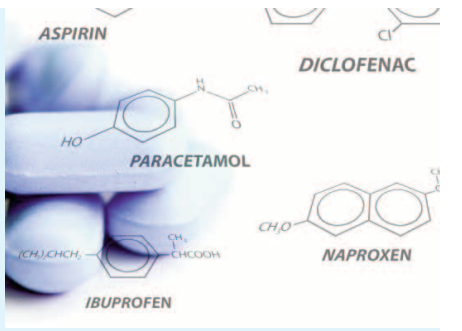
Des antécédents d'allergie aux AINS -

Au cours de la grossesse ;

En cas d'infection virale chez l'enfant (risque de complications potentiellement mortelles).

Et est susceptible d'interagir avec plusieurs types de médicaments.

L'ibuprofène est formellement contre-indiqué à partir du 6ème mois de grossesse et reste fortement déconseillé tout au long de la grossesse, en raison de ses effets tératogènes.



Il est donc essentiel de réserver l'usage de l'ibuprofène :

Au traitement des seules douleurs d'origine inflammatoire, qui ne sont pas soulagées efficacement par le paracétamol ;

Aux traitements de courte durée et non répétés dans le temps ;

Sous contrôle médical, et évitant toute automédication.

À savoir !

Parfois, chez l'enfant ou l'adulte, il est possible d'alterner l'ibuprofène et le paracétamol pour soulager au mieux la douleur et la fièvre, ce qui permet de mieux respecter les intervalles de prise entre les médicaments. Ce type d'alternance nécessite un avis médical.

Entre paracétamol ou ibuprofène, le médecin et le pharmacien sont aux côtés des patients pour les conseiller sur le meilleur choix possible en fonction de chaque situation !

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Laghouat
Daïra de Ain Madhi
Commune de Tadjmout

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément à l'article 40 du décret présidentiel n 247/15 du 16/09/2015 relatif a règlementations marches et des délégations de services publics. , le P/APC de Tadjmout annonce a toute l'institution participantes à l'appel d'offres n 02/2026 du 11/03/2026 que l'appel d'offres pour l'acquisition d'un " RETRO CHARGEUR " a été rejeté faute d'offre reçues.

L'appel d'offres sera publié une deuxième fois dans le cadre du même processus.

Le Jeune Indépendant du 08/04/2026 / ANEP 2616012186



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, L'URBANISME, DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
WILAYA DE RELIZANE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
SERVICE DES MARCHE PUBLICS
N°.....024..... 2026

AVIS D'INFRUCTUOSITE

– **Conformément de l'article 42 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 40 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.**

La DEP de la wilaya de RELIZANE dont le N°. IF. (424024000 048285) lance un avis d'infructuosité .

– **APPEL D'OFFRE AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES Pour la 3ème Fois N° 05/2026 Au Journaux (El Djazair El-Djadida en langue Arabe en date du 16/02/2026 et (Le Jeune Indépendance en langue Français en date du 16/02/2026 Concernant le projet :**

Projet: Réalisation d'un Unité République de Sécurité avec 04 Logts à RELIZANE.
Lot 13 : Parcours du Combatant.
Lot 14 : Salle de Sport.

- Qu'à l'issue l'évaluation des offres technique et financière en date du : 02/12/2025, Ce projet est déclaré INFRUCTUEUX.

Lot 13 : Parcours du Combatant **Motif : Aucun Plis Reçu.**
Lot 14 : Salle de Sport. **Motif : Aucun Plis Reçu.**

Le Jeune Indépendant du 08/04/2026 / ANEP 2631006326

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TEBESSA
DAIRA DE TEBESSA
COMMUNE DE TEBESSA
N° FISCAL : 098412015100740

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU PROJET

Conformément aux dispositions de l'article 69 et 82 alinéa 01-02-03 et 04 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marches publics et des délégations de service public, la loi N° 23-12 date le 18 moharam 1445 correspond 05 aout 2023 définit les règles générales liées aux marches publics, le président de l'APC de Tébessa porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé en avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour N°:09/2026 parus sur *Akhbar El Watane* le 25/02/2026, *le Jeune Indépendant* le 24/02/2026 et dans les quotidiens électroniques *Ann DZ* du 02/03/2026 et *Algerie Brèves News* du 02/03/2026, que suite à la séance d'évaluation des offres du 16/03/2026 concernant l'opération **"Opération : réhabilitation des voiries du quartier 04 mars 1956",** le P/APC lance l'attribution provisoire du l'opération comme suit :

OPERATION	ENTREPRISE	NOTE TECHNIQUE	MONTANT TTC AVANT CORRECTION	MONTANT TTC APRES CORRECTION	DELAI D'EXECUTION	CRITERE DE CHOIX
Réhabilitation des voiries du quartier 04 mars 1956	ENTERPRISE DE TRAVAUX DE BATIMENT TOUT CORPS D'ETAT ET TRAVAUX GRAND PUBLIC ET HYDRAULIQUE TAGGOUG ABDELAZIZ - 173120102439132	50,5/70	24.971.079,00 DA	24.971.079,00 DA	Quatre (04) mois	La seule offre et qualifiée

Les entreprises soumissionnaires peuvent adresser leur recours auprès de la commission des marchés publique communale dans un délai de 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire sur la presse, le (BOMOP) ou le portail des marchés publics si le dixième ésultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités à se rapprocher de service des marchés au niveau l'APC au plus tard trois(03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire pour leur communiquer ces résultats par écrit.

Le Jeune Indépendant du 08/04/2026 / ANEP 2623002673









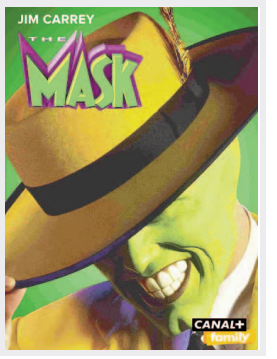


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Série policière - Etats-Unis 2020 — TF1
S.W.A.T.

21h00 Téléfilm policier France - 2026 — France 2
Soeurs et demie

21h00 Jeu — M6
Top chef

21h00 Football : Ligue des champions — CANAL+
Paris-SG / Liverpool

21h25 Divertissement — W9
France
Tout beau, tout n9uf

20h55 Thriller — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2018
Millenium : ce qui ne me tue pas

21h05 Comédie — 6ter
France - 2018
L'école est finie

21h00 Drame - Etats-Unis 2024 — CINE + PREMIER
La Chambre d'à côté

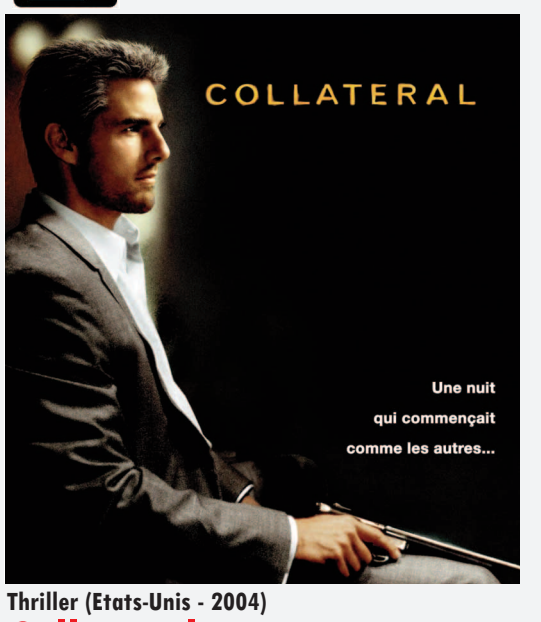
21h00 Golf : Masters d'Augusta — CANAL+ SPORT
Golf Etats-Unis

21h00 Drame France - 2025 — CINE CINEMA
Muganga - Celui qui soigne

20h50 Comédie — CANAL+ family
Etats-Unis - 1994
The Mask

21h15 Comédie — TMC
France - 2019
All Inclusive

21h00 la chaine ACTION



Thriller (Etats-Unis - 2004)

Collateral

Dans les rues animées de Los Angeles, Max (Jamie Foxx) est un chauffeur de taxi nocturne qui connaît chaque coin de la ville. Sa routine est bouleversée lorsqu'il prend à bord Annie, une procureure sous pression, avec qui il engage une conversation intrigante. Au terme de cette rencontre, elle lui laisse sa carte, marquant un moment d'espoir dans sa vie monotone. Cependant, la nuit prend un tournant inattendu lorsque Max accepte de conduire Vincent (Tom Cruise), un homme charismatique qui lui propose un tarif alléchant de 600 dollars pour une série de cinq rendez-vous. Alors que Max se lance dans cette course imprévue, il découvre rapidement que Vincent cache un sombre secret : il est un tueur à gages.

22h32

Thriller (Etats-Unis - 2005)

Quatre frères

Dans la ville rugueuse de Detroit, les frères Mercer, unis par le sang et l'adversité, se retrouvent des années après leur enfance tumultueuse à l'occasion de l'enterrement de leur mère adoptive, tragiquement abattue par des braqueurs. Bobby (Mark Wahlberg), le plus impulsif du groupe, est déterminé à venger sa mère et à faire justice lui-même, tandis que Jeremiah (Tyrese Gibson), le frère responsable et père de famille, plaide pour la patience et la confiance envers les autorités.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 04:27 | 12:31 | 16:09 | 18:57 | 20:25 | 04:33 | 12:35 | 16:13 | 19:01 | 20:28 | 04:48 | 12:50 | 16:27 | 19:15 | 20:42 | 04:47 | 12:41 | 16:15 | 19:03 | 20:24 | 04:54 | 12:57 | 16:34 | 19:22 | 20:49 | 05:00 | 13:01 | 16:39 | 19:27 | 20:53 | 05:03 | 13:04 | 16:42 | 19:30 | 20:56 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8461 — MERCREDI 8 AVRIL 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	26°	16°
Oran	21°	13°
Constantine	22°	5°
Ouargla	28°	15°

PÉNURIE DE MÉDICAMENTS

L'ADPHA appelle à des solutions durables

Alors que la disponibilité des médicaments est de nouveau au cœur du débat public, l'Association des distributeurs pharmaceutiques algériens (ADPHA) a réagi à la note du ministère de l'Industrie pharmaceutique, appelant au déblocage urgent des stocks. Si elle soutient cette initiative, l'association souligne toutefois que le problème est plus profond qu'il n'y paraît, estimant que les pénuries persistantes ne peuvent être résolues par de simples mesures conjoncturelles, tant leurs causes sont structurelles, complexes et anciennes.

L'ADPHA reconnaît, dans un communiqué rendu public, hier, que la décision des autorités peut contribuer, à court terme, à atténuer certaines tensions d'approvisionnement en mobilisant les stocks disponibles. Mais elle insiste sur le caractère ponctuel de cette action, jugée insuffisante pour résoudre durablement les dysfonctionnements qui affectent la chaîne de distribution. «Une telle mesure ne saurait, à elle seule, répondre à une problématique aussi sensible», souligne l'association, qui appelle à une approche plus globale et structurée.

L'association met également en garde contre les effets pervers d'une médiatisation excessive ou mal encadrée des pénuries. Selon elle, la diffusion d'informations non contextualisées peut provoquer des comportements de stockage préventif chez les patients, alimentés par la crainte de ruptures.

Ce phénomène risque, à son tour, de déséquilibrer les circuits de distribution et de compromettre l'accès aux traitements pour les patients les plus urgents. L'absence de précision sur les DCI concernées dans la note ministérielle contribue, par ailleurs, à entretenir une confusion généralisée, aussi bien chez les professionnels que chez les citoyens.

Face à cette situation, l'ADPHA appelle à une mobilisation collective et propose la mise en place d'un comité restreint dédié au secteur officinal.

Cette instance regrouperait l'ensemble des acteurs clés, notamment les autorités de tutelle, les organismes professionnels et les représentants du secteur pharmaceutique. L'objectif est d'élaborer des réponses concertées, ciblées et immédiatement applicables, dans le cadre d'un dispositif de veille renforcé.



Un problème plus profond qu'il n'y paraît.

Dans cette optique, l'association rappelle qu'elle transmet déjà mensuellement aux autorités une liste détaillée des médicaments en rupture ou sous tension, afin de mieux anticiper les risques de pénurie.

Au-delà de l'urgence, l'ADPHA plaide pour des réformes de fond visant à assainir durablement le secteur. Parmi les pistes avancées figurent la régulation de la vente horizontale entre grossistes, la responsabilisation accrue des laboratoires en matière de traçabilité et de disponibilité des produits, ainsi que le renforcement de la lutte contre les circuits informels.

L'association pointe également du doigt la prolifération de groupements de pharmacies opérant sans base légale, accusés d'accaparer des quantités importantes de médicaments sous tension, au détriment des officines de proximité.

Autre paradoxe relevé, la surabondance de certaines dénominations communes internationales (DCI). Si elle peut sembler positive, cette situation engendre en réalité des pertes financières importantes et favorise des pratiques commerciales déviantes, telles que la vente parallèle et le dumping, dans un marché où les prix sont strictement réglementés.

Pour sortir de cette impasse, l'ADPHA préconise une transformation en profondeur du système, reposant notamment sur la numérisation, la transparence et la responsabilisation de l'ensemble des intervenants.

L'amélioration de la plateforme de reporting mensuel, ainsi que son extension aux officines, est également proposée afin d'assurer un suivi précis et territorialisé de la disponibilité des médicaments à l'échelle nationale.

Lynda Louifi

VISITE DU PAPE LÉON XIV EN ALGÉRIE

Un message de dialogue et de mémoire

LA PROCHAINE visite du Pape Léon XIV en Algérie, première du genre dans un pays musulman, s'annonce comme un événement historique à forte portée symbolique, selon le cardinal Jean-Paul Vesco, archevêque d'Alger. Ce déplacement se veut un signal fort de dialogue interreligieux, soulignant la capacité de l'Algérie à conjuguer diversité religieuse et cohésion sociale.

Pour le cardinal Vesco, la visite du souverain pontife représente un pont entre cultures chrétienne et musulmane, rappelant l'héritage historique et civilisationnel du pays, de l'époque de Saint Augustin à nos jours.

«Le message porté dépasse la dimension spirituelle, et s'inscrit dans une dynamique de paix, de coexistence et de responsabilité collective, en appelant à la défense de la dignité humaine et à la lutte contre toutes les formes d'extrémisme», a-t-il précisé à l'APS.

Cette visite réactive également la mémoire coloniale, avec ses violences et ses blessures, que le cardinal n'hésite pas à évoquer. Les 130 années de colonisation française et les séquelles des essais nucléaires dans le sud du pays constituent une part de l'histoire que l'Église estime nécessaire de reconnaître pour tourner la page et renforcer la réconciliation.

Enfin, la figure du cardinal Vesco, installé depuis plus de vingt ans en Algérie et récemment naturalisé, incarne le lien étroit entre engagement religieux et attachement au pays d'accueil.

Cette visite papale, au-delà de sa portée spirituelle, offre à l'Algérie une tribune internationale pour affirmer son rôle de carrefour entre Méditerranée et Afrique et pour promouvoir le dialogue et la paix dans une région marquée par les tensions.

Aymen D.

MÉTÉO

Fortes pluies et neige attendues la semaine prochaine

LES PRÉVISIONS météorologiques annoncent un changement radical de la situation atmosphérique dès le début de la semaine prochaine. Selon les modèles numériques de suivi, un puissant système dépressionnaire, en provenance de l'Europe de l'Ouest, touchera les régions du nord du pays, apportant de fortes pluies et des chutes de neige sur les reliefs. Le phénomène débutera dans la soirée de samedi avec l'arrivée du front sur les zones côtières. Les précipitations s'intensifieront particulièrement dimanche, affectant les côtes occidentales, centrales et orientales du pays. Les hauteurs montagneuses devraient recevoir les premières neiges significatives de la saison. Les régions du nord et du nord du Sahara connaîtront également un temps pluvieux dimanche, avec une intensification prévue lundi et mardi. Mercredi, les pluies se déplaceront vers les régions centrales et orientales, tandis que jeudi et vendredi, la situation devrait se stabiliser avec le retour d'un anticyclone et d'un temps plus calme. Les autorités météorologiques invitent la population à la prudence, notamment dans les zones de montagne et les secteurs sujets aux inondations, et recommandent de suivre régulièrement les bulletins officiels pour adapter les déplacements et activités quotidiennes.

M. B.

TRAGÉDIE ROUTIÈRE

38 morts en une semaine

LA PROTECTION civile a publié, hier, un bilan préoccupant concernant les incidents survenus du 29 mars au 4 avril dans plusieurs wilayas. Durant cette période, 1261 accidents de la route ont été enregistrés, faisant 38 morts et 1529 blessés. Le bilan le plus lourd a été constaté dans la wilaya de Laghouat avec six décès et 28 blessés dans 17 accidents de circulation. Les secours ont également été mobilisés pour des cas d'intoxication au monoxyde de carbone provenant de dispositifs de chauffage et chauffe-eau, qui ont causé la mort de cinq personnes dans les wilayas de Sétif (3), Alger (1) et Skikda (1). Par ailleurs, 58 interventions ont permis de prendre en charge 163 personnes incommodées par ce gaz.

Durant la même période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 572 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (99 incendies), Annaba (59) et Blida (37). Par ailleurs, 6496 interventions diverses ont été effectuées, incluant le sauvetage de 494 personnes en situation de danger et la réalisation de 5748 opérations d'assistance.

Ces chiffres illustrent l'intensité et la mobilisation permanente de la Protection civile pour garantir la sécurité et la protection des citoyens sur l'ensemble du territoire national.

R. N.